



Rapport  
financier  
semestriel  
au 30 juin

2010

# 1 IDENTITE DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTROLE DES COMPTES

## 1.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

### 1.1.1 - Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel

---

Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur général de Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges, ci-après la "Société".

### 1.1.2 - Attestation du responsable du rapport financier semestriel

---

*"J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice."*

Gilles Schnepf  
Président Directeur général

## 1.2 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### 1.2.1 - Commissaires aux comptes titulaires

---

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles  
Représenté par Gérard Morin  
Crystal Park  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003, devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2015.

### **Deloitte & Associés**

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles  
Représenté par Dominique Descours  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
BP 136  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

## 1.2.2 - Commissaires aux comptes suppléants

---

Monsieur **Yves Nicolas**

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles  
Crystal Park  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 pour une durée de six exercices et renouvelé en tant que commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2015.

### **BEAS**

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles  
7-9, Villa Houssay  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

## 1.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

### 1.3.1 - Responsable de l'information

---

Monsieur **Antoine Burel**

Directeur financier

Adresse : 82, rue Robespierre, 93170 Bagnole  
Téléphone : + 33 (0) 1 49 72 52 00  
Télécopie : + 33 (0) 1 43 60 54 92

### 1.3.2 - Calendrier indicatif de la communication financière

---

Les informations financières communiquées au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société ([www.legrandgroup.com](http://www.legrandgroup.com)).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- résultats des neuf premiers mois 2010 : 4 novembre 2010 ;
- résultats annuels 2010 : 10 février 2011 ;
- résultats du premier trimestre 2011 : 5 mai 2011.

## **2        RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2010**

## 2.1. - NOTE PRÉLIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société, les notes annexées aux états financiers consolidés pour la période close le 30 juin 2010 figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel et toute autre information financière figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 15 avril 2010 sous le numéro D.10-0270. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

## 2.2. - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Le Groupe conçoit, produit et commercialise une offre complète de produits et systèmes de contrôle et commande, cheminement de câbles, distribution d'énergie et « Voix-Données-Images » (« VDI »). Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment *Legrand* et *Bticino*, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans plus de 70 pays et commercialise une large gamme de produits, comprenant plus de 170 000 références, dans près de 180 pays. En 2009, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 3 577,5 millions d'euros, dont 74 % hors de France. En outre, sa présence dans les zones Reste du Monde et Reste de l'Europe s'est significativement renforcée au cours des dernières années.

Le reporting de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est ventilé en cinq zones géographiques correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacune des cinq zones géographiques sont présentées pour les périodes du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010, 2009 et 2008 à la Note 24 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel. Une zone correspond à un seul pays ou consolide les résultats de plusieurs pays et marchés distincts. Ces cinq zones géographiques sont :

- la France ;
- l'Italie ;
- le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Turquie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne et la Russie) ;
- les États-Unis et le Canada ; et
- le Reste du Monde (qui comprend principalement le Brésil, le Mexique, le Chili, le Venezuela, la Colombie, la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, l'Égypte et l'Australie).

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par zone et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. En effet, les activités au sein des zones géographiques varient significativement d'un pays à l'autre. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différentes zones géographiques entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

## 2.3. - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les récentes acquisitions d'Inform, leader des UPS<sup>1</sup> en Turquie qui a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 70 millions de dollars et une bonne marge opérationnelle à deux chiffres, et d'Indo Asian Switchgear<sup>2</sup>, acteur majeur du marché indien de la protection, qui devrait enregistrer en 2010 un chiffre d'affaires de plus de 35 millions d'euros et une marge opérationnelle à deux chiffres, marquent la poursuite par Legrand de sa stratégie active d'acquisitions. Legrand renforce ainsi ses positions de marché en particulier dans les pays émergents et les domaines d'activité en forte croissance.

---

<sup>1</sup> Uninterruptible Power Supply, Alimentation Statique sans Interruption (onduleur)

<sup>2</sup> Sous réserve des autorisations sociales.

Legrand poursuit ses efforts d'innovation et a consacré au cours du premier semestre près de 5 % de son chiffre d'affaires à la R&D et 67 % de ses investissements aux produits nouveaux.

Le groupe a ainsi lancé de nombreuses nouvelles gammes au cours du premier semestre, notamment :

- les offres d'appareillage Kaptika en Russie, Nereya au Brésil, Mellovia en Corée du Sud, Meidian en Chine ou encore les séries haut de gamme Axolute Eteris et Axolute White en Italie particulièrement bien accueillies par le marché,
- une nouvelle gamme de portiers audio et vidéo pour le marché chinois,
- une offre de protection dédiée aux équipements photovoltaïques en France,
- l'offre Digital Lighting Management de gestion optimisée des systèmes d'éclairage par réseau numérique aux Etats-Unis,
- la nouvelle offre de vidéo surveillance en Italie.

## 2.4. - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2009 ET 2010

	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 910,1</b>	<b>1 812,1</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Coût des ventes	(857,3)	(872,5)
Frais administratifs et commerciaux	(511,2)	(505,0)
Frais de recherche et développement	(93,9)	(92,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(60,9)	(99,7)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>386,8</b>	<b>242,0</b>
Charges financières	(38,9)	(59,2)
Produits financiers	6,0	7,0
Gains (Pertes) de change	(52,5)	(12,9)
<b>Charges financières (nettes)</b>	<b>(85,4)</b>	<b>(65,1)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>301,4</b>	<b>176,9</b>
Impôts sur les résultats	(108,4)	(68,4)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>193,0</b>	<b>108,5</b>
<b>Résultat net revenant à :</b>		
– Legrand	<b>192,6</b>	<b>107,9</b>
– Intérêts minoritaires	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France en 2002 et des pertes de valeur des goodwill) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
(en millions d'euros)	2010	2009
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>193,0</b>	<b>108,5</b>
Impôts sur les résultats	108,4	68,4
(Gains) Pertes de change	52,5	12,9
Produits financiers	(6,0)	(7,0)
Charges financières	38,9	59,2
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>386,8</b>	<b>242,0</b>
Amortissements liés à l'acquisition de Legrand France	13,2	19,3
Pertes de valeur des goodwill	0,0	15,9
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>400,0</b>	<b>277,2</b>
Charges liées aux restructurations	21,2	29,4
<b>Résultat opérationnel ajusté récurrent</b>	<b>421,2</b>	<b>306,6</b>

## 2.4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 5,4 % à 1 910,1 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 1 812,1 millions d'euros au premier semestre 2009, en raison :

- d'une augmentation de 3,1 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une augmentation de 2,1 % du chiffre d'affaires provenant de l'évolution des taux de change sur la période ; et
- d'une augmentation de 0,2 % du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation.

La bonne performance du chiffre d'affaires résulte principalement d'une forte croissance de l'activité dans les pays émergents au premier semestre (+17,4%), du succès des lancements de nouveaux produits, en particulier Arteor, Nereya et LCS<sup>2</sup> et d'une progression soutenue dans les domaines à forte croissance notamment l'efficacité énergétique. Cette bonne évolution des ventes traduit également des effets favorables de calendrier et de base de comparaison dans certains pays au cours des six premiers mois de l'année.

À périmètre de consolidation et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires par zone de destination (marché de localisation du client tiers final) entre les six premiers mois 2010 et les six premiers mois 2009 est la suivante :

France	- 0,1 %
Italie	+ 2,2 %
Reste de l'Europe	- 4,3 %
États-Unis et Canada	+ 5,7 %
Reste du Monde	+ 12,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>+ 3,1 %</b>

*France.* Le chiffre d'affaires en France a diminué de 0,1 % au premier semestre 2010 à 475,5 millions d'euros contre 476,0 millions d'euros au premier semestre 2009. Soutenu par de bonnes performances en appareillage et le succès de la nouvelle offre d'infrastructures numériques LCS<sup>2</sup> ainsi que par la bonne tenue du marché de la rénovation et un effet de calendrier favorable, le chiffre d'affaires est pratiquement stable.

*Italie.* Le chiffre d'affaires en Italie a augmenté de 2,2 % à 315,6 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 308,7 millions d'euros au premier semestre 2009, bénéficiant d'une forte croissance des ventes d'appareillage notamment pour les gammes Axolute et Matix, d'une progression à deux chiffres des ventes de systèmes résidentiels My Home, mais également d'une base de comparaison favorable liée au déstockage de la distribution au premier semestre 2009.

*Reste de l'Europe.* Le chiffre d'affaires dans la zone Reste de l'Europe a diminué de 0,6 % à 352,9 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 355,2 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette diminution provient d'une baisse de 4,3 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants, d'une variation des taux de change favorable de 3,1% et d'une variation de périmètre positive à hauteur de 0,7%. Les très bonnes performances en Russie et en Turquie, la stabilisation de certains marchés ainsi qu'une base de comparaison favorable permettent de partiellement compenser une activité difficile en Europe de l'est, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

*États-Unis et Canada.* Le chiffre d'affaires dans la zone États-Unis et Canada a augmenté de 6,3% à 275,4 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 259,1 millions au premier semestre 2009. Dans un contexte de stabilisation du marché résidentiel et de dégradation du segment tertiaire, cette hausse provient d'une croissance organique de 5,7% du chiffre d'affaires et d'un impact de change favorable de 0,6%. L'activité est en particulier soutenue par de bonnes performances en appareillage (Pass & Seymour), infrastructure numérique (Ortronics) et contrôle d'éclairage (Watt Stopper) ainsi que par une base de comparaison favorable.

*Reste du Monde.* Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde a augmenté de 18,8 %, à 490,7 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 413,1 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette hausse résulte d'une croissance organique de 12,0 % du chiffre d'affaires, d'un impact de change favorable de 5,8% et d'une variation de périmètre favorable de 0,2%. Le retour à de fortes croissances se confirme dans la plupart des pays émergents et traduit la solidité et la pertinence de la stratégie de développement de Legrand sur ces marchés prometteurs.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone de **destination** (marché de localisation du client tiers final).

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2010	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique <sup>(1)</sup>	Effet change
France	476,0	475,5	- 0,1 %	0,0 %	- 0,1 %	0,0 %
Italie	308,7	315,6	2,2 %	0,0 %	2,2 %	0,0 %
Reste de l'Europe	355,2	352,9	- 0,6 %	0,7 %	- 4,3 %	3,1 %
USA/Canada	259,1	275,4	6,3 %	0,0 %	5,7 %	0,6 %
Reste du Monde	413,1	490,7	18,8 %	0,2 %	12,0 %	5,8 %
<b>TOTAL CONSOLIDE</b>	<b>1 812,1</b>	<b>1 910,1</b>	<b>5,4 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>2,1 %</b>

<sup>(1)</sup> À périmètre de consolidation et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone d'**origine** de facturation.

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2010	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique <sup>(1)</sup>	Effet change
France	525,1	536,4	2,2 %	0,5 %	1,7 %	0,0 %
Italie	332,5	332,1	- 0,1 %	- 0,2 %	0,1 %	0,0 %
Reste de l'Europe	332,4	340,1	2,3 %	2,2 %	- 3,1 %	3,3 %
USA/Canada	262,1	281,9	7,6 %	0,0 %	6,9 %	0,6 %
Reste du Monde	360,0	419,6	16,6 %	- 1,6 %	10,9 %	6,8 %
<b>TOTAL CONSOLIDE</b>	<b>1 812,1</b>	<b>1 910,1</b>	<b>5,4 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>2,1 %</b>

<sup>(1)</sup> À périmètre de consolidation et taux de change constants.

La variation de périmètre sur la zone France (+0,5 %) est la contrepartie d'une part de la livraison de certains flux à partir de la France vers certains pays précédemment livrés par le Hub de Dubaï et d'autre part de la création d'un hub logistique en Europe de l'est destiné à servir des marchés précédemment livrés par la France. Ces deux éléments se retrouvent en contrepartie en variation de périmètre sur les zones Reste de l'Europe et Reste du Monde.



## 2.4.2. Charges opérationnelles

### ➤ **COÛT DES VENTES**

Le coût des ventes consolidé a baissé de 1,7 % à 857,3 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 872,5 millions d'euros au premier semestre 2009. Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a diminué passant de 48,1 % au cours des six premiers mois de 2009 à 44,9 % au cours des six premiers mois de 2010.

Cette variation du coût des ventes résulte principalement :

- du plein effet de l'adaptation significative des coûts de production menée en 2009 et poursuivie en 2010 dans les pays où l'activité est encore en baisse ; et
- des efforts continus de productivité ;

partiellement compensés par

- la hausse des prix des matières premières et des composants ; et
- l'impact des taux de change, l'euro ayant baissé vis-à-vis de la plupart des autres monnaies.

### ➤ **FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX**

Les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 1,2 % à 511,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2010 contre 505,0 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette hausse provient essentiellement :

- d'un renforcement de la présence commerciale du Groupe en particulier dans les pays émergents ; et
- de l'impact des taux de change, l'euro ayant baissé vis-à-vis de la plupart des autres monnaies ;

partiellement compensés par

- le plein effet des réorganisations déjà mises en œuvre.

Globalement, à périmètre de consolidation et taux de change constants, les frais administratifs et commerciaux ont baissé de 1,6% au premier semestre 2010 par rapport au premier semestre 2009.

Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux ont ainsi baissé à 26,8 % au premier semestre 2010 contre 27,9 % au premier semestre 2009.

## ➤ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des frais de développement à immobiliser en immobilisations incorporelles. À ce titre, 14,5 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2010 contre 16,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2009.

Les frais de recherche et développement ont atteint 93,9 millions d'euros au premier semestre 2010 et 92,9 millions d'euros au premier semestre 2009, comprenant notamment les amortissements des actifs incorporels liés à l'acquisition de Legrand France.

Hors incidence de ces amortissements liés à l'acquisition de Legrand France, et en prenant en compte les frais de développement capitalisés, les dépenses de recherche et développement s'élevaient à 88,1 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 88,8 millions d'euros au premier semestre 2009. Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ces frais de recherche et développement se situent à 4,6% au premier semestre 2010 contre 4,9% au premier semestre 2009.

Au cours du premier semestre 2010, confirmant sa volonté de poursuivre ses efforts d'innovation et de développement de nouveaux produits, Legrand a ainsi lancé de nombreuses nouvelles gammes, notamment les offres d'appareillage Kaptika en Russie, Nereya au Brésil, Mellovia en Corée du Sud, Meidian en Chine ou encore les séries haut de gamme Axolute Eteris et Axolute White en Italie, une nouvelle gamme de portiers audio et vidéo pour le marché chinois, une offre de protection dédiée aux équipements photovoltaïques en France, l'offre Digital Lighting Management de gestion optimisée des systèmes d'éclairage par réseau numérique aux Etats-Unis et la nouvelle offre de vidéo surveillance en Italie.

	<b>Calcul des dépenses de recherche et développement</b>	
	<b>Période de 6 mois close le 30 juin</b>	
<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Frais de recherche et développement	(93,9)	(92,9)
Écritures comptables d'acquisition	8,6	14,4
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	11,7	5,8
<b>Frais de recherche et développement hors amortissement et hors amortissements liés à l'acquisition de Legrand France</b>	<b>(73,6)</b>	<b>(72,7)</b>
Frais de développement capitalisés	(14,5)	(16,1)
<b>Dépenses de recherche et développement de la période</b>	<b>(88,1)</b>	<b>(88,8)</b>

## ➤ AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Au cours du premier semestre 2010, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 60,9 millions d'euros contre 99,7 millions d'euros sur la même période en 2009. Cette variation est notamment liée à :

- une réduction des charges de restructuration, principalement dans les zones Reste de l'Europe et Reste du Monde ; et
- l'absence sur le premier semestre 2010 de dépréciation des goodwill inscrits au bilan alors qu'une dépréciation de 15,9 millions d'euros avait été comptabilisée au premier semestre 2009.

### 2.4.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 59,8 % à 386,8 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 242,0 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette hausse résulte :

- d'une hausse de 5,4 % du chiffre d'affaires ;
- d'une diminution de 1,7 % du coût des ventes ; et
- d'une baisse de 38,9 % des autres produits et charges opérationnels ;

partiellement compensées par :

- une hausse de 1,1 % des frais de recherche et développement ; et
- une hausse de 1,2 % des frais administratifs et commerciaux.

Au total, le résultat opérationnel consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté pour représenter 20,3 % au premier semestre 2010 contre 13,4 % au premier semestre 2009.

## 2.4.4. Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France en 2002 et des pertes de valeur des goodwill. Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 44,3 % à 400,0 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 277,2 millions d'euros au premier semestre 2009 provenant d'une hausse dans toutes les zones géographiques. Dans le détail, le résultat opérationnel ajusté a évolué de la façon suivante dans les différentes zones géographiques:

- une augmentation en France de 30,9 % pour atteindre 132,7 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 101,4 millions d'euros au premier semestre 2009 et représenter 24,7 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2010 contre 19,3 % pour les six premiers mois de 2009 ;
- une hausse en Italie de 26,7 % pour atteindre 111,6 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 88,1 millions d'euros au premier semestre 2009 et représenter 33,6 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2010 contre 26,5 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2009 ;
- une forte augmentation de la zone Reste de l'Europe, notamment en Russie, en Espagne et au Portugal, qui atteint 43,7 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 6,9 millions d'euros au premier semestre 2009 et représente ainsi 12,8 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2010 contre 2,1 % pour les six premiers mois de 2009 ;
- une hausse aux États-Unis et Canada de 16,1 %, pour atteindre 39,0 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 33,6 millions d'euros au premier semestre 2009 et représenter 13,8 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2010 contre 12,8 % pour les six premiers mois de 2009 ; et
- une augmentation dans la plupart des pays de la zone Reste du Monde, notamment le Brésil, le Chili, le Mexique, l'Inde et la Chine, pour atteindre 73,0 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 47,2 millions d'euros au premier semestre 2009 et représenter ainsi 17,4 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2010 contre 13,1 % pour les six premiers mois de 2009.

Au total, soutenu notamment par un bon levier opérationnel résultant de la croissance du chiffre d'affaires et par le plein effet des réorganisations déjà mises en œuvre, le résultat opérationnel ajusté consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté pour représenter 20,9 % au premier semestre 2010 contre 15,3 % au premier semestre 2009.

## 2.4.5. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers ont baissé de 37,0 % au premier semestre 2010 à 32,9 millions d'euros contre 52,2 millions d'euros au premier semestre 2009. Les produits et charges financiers se sont élevés à 1,7 % du chiffre d'affaires au cours des six premiers mois de 2010 contre 2,9 % au cours des six premiers mois de 2009. La diminution des produits et charges financiers tient essentiellement à un niveau d'endettement moyen moins élevé.

## 2.4.6. Gains et pertes de change

Les pertes de change s'élèvent à 52,5 millions d'euros pour les six premiers mois de 2010 contre 12,9 millions d'euros de pertes de change au premier semestre 2009. Cette variation des gains et pertes de change tient essentiellement à la baisse de l'euro vis-à-vis de la plupart des autres monnaies. L'essentiel de ces pertes de change sont latentes et liées à des prêts intercompagnies.

En contrepartie de ces pertes de change latentes, les réserves de conversion ont augmenté de plus de 140 millions d'euros (voir note 12-b du chapitre 3 du présent rapport financier semestriel)

## 2.4.7. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 108,4 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 68,4 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette hausse est principalement liée à la hausse du résultat opérationnel.

## 2.4.8. Résultat net

Le résultat net consolidé a augmenté de 77,9%, s'élevant à 193,0 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 108,5 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette hausse résulte :

- d'une augmentation de 144,8 millions d'euros du résultat opérationnel ; et
  - d'une diminution de 19,3 millions d'euros des charges financières (nettes) ;
- partiellement compensées par :
- un impact défavorable de 39,6 millions d'euros des gains et pertes de change ; et
  - une hausse de 40,0 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

## 2.4.9. Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2010 et 2009 :

	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
(en millions d'euros)	2010	2009
Flux de trésorerie issus des opérations courantes	323,0	247,9
Flux de trésorerie générés par les investissements*	(54,0)	(44,3)
Flux de trésorerie issus des opérations financières	(253,7)	(282,2)
Variation nette de la trésorerie	32,3	(83,0)
* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(43,3)	(57,2)

Pour une description des flux de trésorerie, les lecteurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

### ➤ FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie issus des opérations courantes ont augmenté pour s'établir à 323,0 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 247,9 millions d'euros au 30 juin 2009 soit une augmentation de 75,1 millions d'euros essentiellement due à la forte hausse de la marge brute d'autofinancement partiellement compensée par la variation des actifs et passifs opérationnels courants. La marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie issus des opérations courantes plus la variation des actifs et passifs opérationnels courants) a ainsi augmenté de 52,6 % pour s'établir à 336,7 millions d'euros au 30 juin 2010 à comparer à 220,6 millions d'euros au 30 juin 2009. Cette hausse de la marge brute d'autofinancement est liée à l'augmentation du résultat opérationnel au cours de la période.

### ➤ FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés par les investissements au cours de la période close le 30 juin 2010 se sont élevés à 54,0 millions d'euros, contre 44,3 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2009. Cette hausse est due à l'effet conjugué d'une diminution des cessions d'actifs et d'une hausse des investissements en participations consolidées partiellement compensées par une diminution des dépenses d'investissement.

Les investissements et les frais de développement capitalisés se sont élevés à 43,3 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2010 (dont 14,5 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés), soit une diminution de 24,3 % par rapport aux investissements et aux frais de développement capitalisés de 57,2 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2009 (dont 16,1 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés). Les investissements en produits nouveaux représentent 67 % du total des investissements et frais de développement capitalisés sur le premier semestre 2010.

### ➤ FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie employés dans les opérations financières se sont élevés à 253,7 millions d'euros au premier semestre 2010, incluant notamment l'émission obligataire de 300 millions d'euros réalisée en février 2010 et le versement de dividendes pour un montant de 183,8 millions d'euros, contre 282,2 millions d'euros de flux de trésorerie employés par les opérations financières au premier semestre 2009 incluant le versement de dividendes pour un montant de 182,8 millions d'euros et la vente d'actions propres pour un montant de 72,9 millions d'euros.

## 2.4.10. Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 1 504,3 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 1 953,0 millions d'euros au 30 juin 2009. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 205,8 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 171,4 millions d'euros au 30 juin 2009. L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) s'élève à 1 298,5 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 1 781,5 millions d'euros au 30 juin 2009.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est de 51 % au 30 juin 2010 contre 81 % au 30 juin 2009.

Au 30 juin 2010, l'endettement brut total comprend :

- 357,8 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit 2006 ;
- 318,2 millions d'euros au titre des Obligations Yankee ;
- 300,0 millions d'euros au titre de l'emprunt obligataire émis en février 2010 ;
- 282,5 millions d'euros au titre des emprunts bancaires émis en mai 2007 et mars 2009 ; et
- 245,8 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des emprunts et des découverts bancaires.

## 2.5. - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la Note 23 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel pour la période de 6 mois close le 30 juin 2010 où sont détaillées les informations relatives aux parties liées.

## 2.6. - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 3 du document de référence déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.10-0270 ainsi qu'à la Note 22 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel pour la période close le 30 juin 2010 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

## 2.7. - PERSPECTIVES

Sur ces bases et malgré la saisonnalité des marges au quatrième trimestre ainsi que la remontée du coût des matières premières, Legrand relève à nouveau son objectif de marge opérationnelle ajustée pour 2010, à plus de 19% (contre plus de 18% auparavant).

# **3        COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010**

## Compte de résultat consolidé

	<b>Legrand</b>		
	<b>Période de 6 mois</b>		
	<b>close le 30 juin</b>		
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>Chiffre d'affaires (Note 1 (k))</b>	<b>1.910,1</b>	<b>1.812,1</b>	<b>2.166,0</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Coût des ventes	(857,3)	(872,5)	(1.048,2)
Frais administratifs et commerciaux	(511,2)	(505,0)	(586,5)
Frais de recherche et développement	(93,9)	(92,9)	(109,2)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 18 (b))	(60,9)	(99,7)	(58,5)
<b>Résultat opérationnel (Note 18)</b>	<b>386,8</b>	<b>242,0</b>	<b>363,6</b>
Charges financières (Note 19 (b))	(38,9)	(59,2)	(68,7)
Produits financiers (Note 19 (b))	6,0	7,0	11,6
Gains (pertes) de change (Note 19 (a))	(52,5)	(12,9)	32,5
Charges financières nettes	(85,4)	(65,1)	(24,6)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>301,4</b>	<b>176,9</b>	<b>339,0</b>
Impôts sur les résultats (Note 20)	(108,4)	(68,4)	(105,0)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>193,0</b>	<b>108,5</b>	<b>234,0</b>
<b>Résultat net revenant à :</b>			
– <b>Legrand</b>	<b>192,6</b>	<b>107,9</b>	<b>233,1</b>
– <b>Intérêts minoritaires</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>
Résultat net par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))	0,734	0,417	0,907
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))	0,713	0,414	0,900

## Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	<b>30 juin</b>	<b>30 juin</b>	<b>30 juin</b>
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<i>(en millions d'euros)</i>			
Résultat net de la période	193,0	108,5	234,0
Ecart actuariels (Notes 1 (q) et 15)	(9,1)	(2,7)	1,2
Impôts différés sur écarts actuariels	3,0	0,6	(0,4)
Impôts courants sur couverture d'investissement net en devises	16,4	0,0	0,0
Réserves de conversion (Notes 1 (m) et 12 (b))	145,5	21,6	(43,9)
<b>Total</b>	<b>348,8</b>	<b>128,0</b>	<b>190,9</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## Bilan consolidé

	Legrand		
	30 juin 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Notes 1 (d) et 9)	205,8	173,5	254,4
Valeurs mobilières de placement (Note 9)	0,0	0,0	305,3
Créances impôt courant ou exigible	21,2	22,4	11,0
Créances clients et comptes rattachés (Notes 1 (e) et 7)	581,7	501,1	621,7
Autres créances (Note 8)	124,8	125,4	139,8
Stocks (Notes 1 (i) et 6)	528,8	427,5	602,9
Autres actifs financiers courants (Note 22)	1,4	0,6	5,0
<b>Total Actifs courants</b>	<b>1.463,7</b>	<b>1.250,5</b>	<b>1.940,1</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles (Notes 1 (f) et 2)	1.790,1	1.769,8	1.772,7
Goodwills (Notes 1 (g) et 3)	1.943,9	1.855,1	1.854,3
Immobilisations corporelles (Notes 1 (h) et 4)	635,2	646,1	722,2
Autres titres immobilisés (Note 5)	0,9	6,5	13,1
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	97,6	82,1	76,4
Autres actifs non courants	4,7	4,3	4,9
<b>Total Actifs non courants</b>	<b>4.472,4</b>	<b>4.363,9</b>	<b>4.443,6</b>
<b>Total Actif</b>	<b>5.936,1</b>	<b>5.614,4</b>	<b>6.383,7</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



<b>Legrand</b>			
	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts courants (Notes 1 (t) et 16)	233,6	445,5	401,3
Dettes d'impôt courant ou exigible	38,5	15,3	12,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	456,3	357,7	410,4
Provisions courantes (Note 14)	125,9	107,9	75,9
Autres passifs courants (Note 17)	413,5	407,7	432,5
Autres passifs financiers courants (Note 22)	0,9	0,3	0,0
<b>Total Passifs courants</b>	<b>1.268,7</b>	<b>1.334,4</b>	<b>1.332,2</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	636,8	625,0	638,9
Provisions non courantes (Note 14)	67,1	63,6	62,3
Autres passifs non courants	0,1	0,3	0,2
Avantages du personnel (Notes 1(q) et 15)	138,7	128,9	144,1
Emprunts non courants (Notes 1 (t) et 13)	1.270,7	1.067,8	2.020,2
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>2.113,4</b>	<b>1.885,6</b>	<b>2.865,7</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social (Note 10)	1.052,6	1.052,4	1.051,3
Réserves (Note 12 (a))	1.585,0	1.568,4	1.378,3
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(86,8)	(231,6)	(249,4)
Capitaux propres revenant au Groupe	2.550,8	2.389,2	2.180,2
Intérêts minoritaires	3,2	5,2	5,6
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>2.554,0</b>	<b>2.394,4</b>	<b>2.185,8</b>
<b>Total Passif</b>	<b>5.936,1</b>	<b>5.614,4</b>	<b>6.383,7</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Legrand		
	Période de 6 mois		
	close le 30 juin		
	2010	2009	2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>193,0</b>	<b>108,5</b>	<b>234,0</b>
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
– Amortissement des immobilisations corporelles (Note 18 (a))	55,2	64,1	67,1
– Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 18 (a))	23,4	29,0	32,1
– Amortissement des frais de développement (Note 18 (a))	11,7	5,8	4,7
– Amortissement des charges financières	1,2	0,5	0,7
– Dépréciation du goodwill (Notes 3 et 18 (b))	0,0	15,9	0,0
– Variation des impôts différés	2,8	(4,8)	(8,4)
– Variation des autres actifs et passifs non courants	6,6	4,7	(5,1)
– Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	0,0
– Perte (gain) de change	41,2	1,2	(23,8)
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	1,1	0,1	4,0
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	0,5	(4,4)	1,0
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :			
– Stocks	(70,2)	128,4	(35,5)
– Créances clients et comptes rattachés	(48,2)	32,6	(196,0)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80,4	(100,2)	38,9
– Autres actifs et passifs opérationnels	24,3	(33,5)	31,7
<b>Flux de trésorerie issus des opérations courantes</b>	<b>323,0</b>	<b>247,9</b>	<b>145,4</b>
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	4,0	17,1	6,1
Investissements	(28,8)	(41,1)	(58,5)
Frais de développement capitalisés	(14,5)	(16,1)	(12,6)
Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	0,3	0,5	(0,3)
Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3)	(15,0)	(4,7)	(133,1)
Investissements en participations non consolidées	0,0	0,0	(2,7)
<b>Flux de trésorerie générés par les investissements</b>	<b>(54,0)</b>	<b>(44,3)</b>	<b>(201,1)</b>
– Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	0,3	1,3	2,1
– Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)	3,6	72,9	(85,6)
– Dividendes payés par Legrand	(183,7)	(182,8)	(180,0)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	0,0	(1,6)	(1,1)
– Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit	303,9	168,0	390,6
– Remboursement d'emprunts	(143,5)	(566,1)	(58,5)
– Frais d'émission de la dette	(2,6)	(0,7)	0,0
– Cession (acquisition) de valeurs mobilières de placement	(0,1)	305,2	0,0
– Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	(231,6)	(78,4)	(19,3)
<b>Flux de trésorerie issus des opérations financières</b>	<b>(253,7)</b>	<b>(282,2)</b>	<b>48,2</b>
Effet net des conversions sur la trésorerie	17,0	(4,4)	(11,0)
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>32,3</b>	<b>(83,0)</b>	<b>(18,5)</b>
Trésorerie en début d'exercice	173,5	254,4	221,1
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice (Note 9)</b>	<b>205,8</b>	<b>171,4</b>	<b>202,6</b>
Détail de certains éléments :			
– cash flow libre (Note 24)	283,7	207,8	80,4
– intérêts payés au cours de l'exercice	22,6	65,5	51,9
– impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	58,6	59,9	86,8

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau de l'évolution des capitaux propres

	Capitaux propres revenant à Legrand			TOTAL	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion			
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>1.083,9</b>	<b>1.238,4</b>	<b>(194,0)</b>	<b>2.128,3</b>	<b>2,8</b>	<b>2.131,1</b>
Résultat net de la période		233,1		233,1	0,9	234,0
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		0,8	(43,9)	(43,1)		(43,1)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		233,9	(43,9)	190,0	0,9	190,9
Dividendes versés		(180,0)		(180,0)	(1,1)	(181,1)
Augmentation de capital (Note 10)	2,1			2,1		2,1
Annulation rachat d'actions (Note 10)	(36,5)	36,5		0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		(85,6)		(85,6)		(85,6)
Variation de périmètre		0,0		0,0	1,8	1,8
Impôts courants sur rachats d'actions propres		7,9		7,9		7,9
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		6,3		6,3		6,3
<b>Au 30 juin 2008</b>	<b>1.049,5</b>	<b>1.257,4</b>	<b>(237,9)</b>	<b>2.069,0</b>	<b>4,4</b>	<b>2.073,4</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>1.051,3</b>	<b>1.378,3</b>	<b>(249,4)</b>	<b>2.180,2</b>	<b>5,6</b>	<b>2.185,8</b>
Résultat net de la période		107,9		107,9	0,6	108,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(2,1)	21,3	19,2	0,3	19,5
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		105,8	21,3	127,1	0,9	128,0
Dividendes versés		(182,8)		(182,8)	(1,6)	(184,4)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	1,1	0,2		1,3		1,3
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		72,9		72,9		72,9
Variation de périmètre		0,3		0,3	(0,7)	(0,4)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,2)		(0,2)		(0,2)
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		6,4		6,4		6,4
<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>1.052,4</b>	<b>1.380,9</b>	<b>(228,1)</b>	<b>2.205,2</b>	<b>4,2</b>	<b>2.209,4</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>1.052,4</b>	<b>1.568,4</b>	<b>(231,6)</b>	<b>2.389,2</b>	<b>5,2</b>	<b>2.394,4</b>
Résultat net de la période		192,6		192,6	0,4	193,0
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		10,3	144,8	155,1	0,7	155,8
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		202,9	144,8	347,7	1,1	348,8
Dividendes versés		(183,7)		(183,7)		(183,7)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	0,2	0,1		0,3		0,3
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		3,6		3,6		3,6
Variation de périmètre		(16,8)		(16,8)	(3,1)	(19,9)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		0,6		0,6		0,6
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		9,9		9,9		9,9
<b>Au 30 juin 2010</b>	<b>1.052,6</b>	<b>1.585,0</b>	<b>(86,8)</b>	<b>2.550,8</b>	<b>3,2</b>	<b>2.554,0</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## SOMMAIRE DETAILLE

### NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Pages
Informations générales	21
Liste des sociétés consolidées	21
Note 1 - Principes comptables	24
Note 2 - Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))	39
Note 3 - Goodwills (Note 1 (g))	41
Note 4 - Immobilisations corporelles (Note 1 (h))	44
Note 5 - Autres titres immobilisés	48
Note 6 - Stocks (Note 1 (i))	48
Note 7 - Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))	48
Note 8 - Autres créances	49
Note 9 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, valeurs mobilières de placement (Note 1 (d))	49
Note 10 - Capital social et résultat net par action (Note 1 (s))	50
Note 11 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 1 (o))	52
Note 12 - Réserves et réserves de conversion	55
Note 13 - Emprunts non courants (Note 1 (t))	56
Note 14 - Provisions	60
Note 15 - Avantages du personnel (Note 1 (q))	60
Note 16 - Emprunts courants (Note 1 (t))	65
Note 17 - Autres passifs courants	66
Note 18 - Analyse de certains frais	66
Note 19 - Charges financières nettes	67
Note 20 - Impôts sur les résultats (Note 1 (j))	67
Note 21 - Engagements	70
Note 22 - Instruments financiers et gestion des risques financiers	71
Note 23 - Informations relatives aux parties liées	78
Note 24 - Informations par segments géographiques (Note 1 (r))	81
Note 25 - Informations trimestrielles – non auditées	84
Note 26 – Événements postérieurs à la clôture	86

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Informations générales

Legrand (la « Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits dans près de 180 pays. Ses principaux marchés restent la France, l'Italie et les États-Unis, qui ont généré près de 56% de son chiffre d'affaires net annuel en 2009 (54% en 2008 et 57% en 2007), les pays émergents représentant près de 30% du chiffre d'affaires.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Le 15 avril 2010, le document de référence au titre de l'exercice 2009 a été déposé à l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D 10-0270.

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 28 juillet 2010 par le Conseil d'administration.

### Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 143 filiales qu'elle contrôle. Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles de Legrand intégrées globalement au 30 juin 2010 :

#### **Filiales françaises**

Groupe Arnould

ICM Group

Legrand France

Legrand SNC

Planet-Wattohm

### **Filiales étrangères**

Bticino	Italie
Bticino Chile	Chili
Bticino de Mexico	Mexique
EMB Electrical Industries SAE	Egypte
GL Eletro-Eletronicos Ltda	Brésil
HDL Da Amazonia Industria Electronica Ltda	Brésil
Kontaktör	Russie
Legrand	Russie
Legrand Colombia	Colombie
Legrand Electric	Royaume-Uni
Legrand Electrical	Chine
Legrand Elektrik	Turquie
Legrand Electrique	Belgique
Legrand España	Espagne
Legrand Group Pty Ltd	Australie
Legrand India	Inde
Legrand Polska	Pologne
Legrand Zrt	Hongrie
Ortronics	Etats-Unis
Pass & Seymour	Etats-Unis
Rocom	Hong Kong
Shidean	Chine
TCL International Electrical	Chine
TCL Wuxi	Chine
The Watt Stopper	États-Unis
The Wiremold Company	Etats-Unis

Au 30 juin 2010, les filiales sont toutes contrôlées à 100% par Legrand à l'exception des sociétés suivantes : Alborz Electrical Industries Ltd (Iran), Kontaktör (Russie), Legrand Polska (Pologne), Shidean (Chine) détenues à plus de 95% et Bticino (Thaïlande) détenue à 51%.

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est le suivant :

<b>2008</b>	<b>31 mars</b>	<b>30 juin</b>	<b>30 septembre</b>	<b>31 décembre</b>
Kontaktor	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Macse	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Alpes Technologies	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
TCL Wuxi	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
PW Industries	2 mois de résultat	5 mois de résultat	8 mois de résultat	11 mois de résultat
Estep		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat
HDL		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat
Electrak		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat

<b>2009</b>	<b>31 mars</b>	<b>30 juin</b>	<b>30 septembre</b>	<b>31 décembre</b>
Estep	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
HDL	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Electrak	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat

## 1) Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2010, conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 30 juin 2010, et notamment la norme IAS 34 Information Financière Intermédiaire.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables du Groupe. Les domaines très complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 1 (v).

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Conformément à l'avis du CNC (Conseil National de la Comptabilité), le Groupe a choisi de comptabiliser la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) sur le poste 'Impôts sur les résultats' du compte de résultat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### a) Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe en 2010

*Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe par anticipation en 2009 et de manière obligatoire en 2010, ayant une incidence sur les états financiers du Groupe*

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises et IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels, adoptées le 3 juin 2009.

Dans ce cadre, l'augmentation de pourcentage d'intérêt dans la filiale EMB Electrical Industries SAE (Egypte) par complément d'acquisition sur le deuxième trimestre 2010 a été comptabilisée directement en capitaux propres.

Le Groupe applique également IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger adopté le 4 juin 2009 (Note 12 (b)).



*Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire en 2010, sans incidence sur les états financiers du Groupe*

Les amendements ou interprétations exposés ci-dessous sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe :

IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier

En juillet 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier. Adoptée le 22 juillet 2009, cette interprétation s'applique à la comptabilisation des produits, et des charges qui y sont associées, par les entités qui construisent des biens immobiliers directement, ou recourent à la sous-traitance.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires

En novembre 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires. Adoptée le 27 novembre 2009, cette interprétation s'applique notamment aux distributions d'actifs en nature et aux distributions qui donnent aux actionnaires le choix de recevoir, soit un bien en nature, soit de la trésorerie. Elle répond aux questions relatives à la date de comptabilisation et à l'évaluation du dividende à payer ainsi qu'à la méthode de comptabilisation de la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable du dividende à payer.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009.

IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients

En janvier 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients. Adoptée le 1<sup>er</sup> décembre 2009, cette interprétation s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts de leurs clients.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Les nouvelles normes et interprétations prises par l'IASB et relatives aux normes IFRS, non encore approuvées par l'Union Européenne ou d'application obligatoire au Groupe Legrand à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011, sont exposées en Note 1 (w).

## **b) Principes de Consolidation**

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

## **c) Conversion des opérations en devises**

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie de présentation sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture des comptes des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

## **d) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

**e) Créances clients et comptes rattachés**

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

**f) Immobilisations incorporelles**

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les brevets font l'objet d'un amortissement accéléré, représentatif du rythme qui reflète l'usage économique de ces actifs.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ;
- sur 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux brevets sont comprises dans les frais de recherche et développement du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques sont classées dans les actifs à durée de vie utile indéfinie lorsqu'elles sont en usage depuis plus de 10 ans et que, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de leur durée d'utilisation est faite régulièrement et peut amener à reclasser les marques à durée de vie utile indéfinie en marques à durée de vie définie.

Les marques à durée de vie indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Les marques font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Une perte pour dépréciation est constatée à hauteur de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

#### **g) Goodwills**

Les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des goodwills correspond aux pays.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le goodwill et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des plans à moyen terme les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

Le taux d'actualisation retenu est le CMPC (coût moyen pondéré du capital) ajusté pour tenir compte du risque spécifique à l'unité génératrice de trésorerie.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une dépréciation comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

#### **h) Immobilisations corporelles**

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage ainsi que les autres immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile respective; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères .....	25 ans
Constructions traditionnelles.....	40 ans
Matériel industriel.....	8 à 10 ans
Outillage .....	5 ans
Matériel et mobilier de bureau .....	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur (diminuée du coût de cession).

**i) Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette, le coût d'acquisition étant principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût des produits finis et des encours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

**j) Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

Concernant les filiales à l'étranger, conformément à IAS 12.39 qui stipule que l'entité consolidante ne constate pas d'impôt différé passif sur les différences temporaires provenant des entités du Groupe lorsque l'entité consolidante maîtrise le calendrier de retournement de ces différences temporaires et qu'il est probable que celles-ci ne vont pas se retourner dans un futur proche, il n'est généralement pas constaté d'impôt différé sur les filiales au titre des résultats accumulés.

**k) Constatation des produits**

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Sur la base des réalisations de la période en cours, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

## **I) Instruments financiers**

### **(a) Juste valeur**

Conformément à la norme IFRS 7 amendée, les instruments financiers sont classés en trois catégories hiérarchisées en fonction des techniques de valorisation suivantes :

- Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif,
- Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,
- Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat, elle est égale à la valeur actuelle des futurs cash-flows estimatifs.

### **(b) Instruments financiers qualifiés de couverture**

Conformément à la norme IAS 39, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture.

Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considéré comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

Les obligations Yankee libellées en dollars américains ont fait l'objet jusqu'en 2008 d'une couverture de change par l'intermédiaire d'un contrat de swap en euros. Ce n'est donc qu'à compter de l'exercice suivant l'expiration de ce swap, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2009, que le Groupe a été en mesure d'appliquer la norme IAS 39.102.

Le Groupe a ainsi porté au poste 'Réserves de conversion' la variation latente de change des obligations Yankee qui constituent un instrument de couverture de son investissement net aux Etats-Unis (Note 22).

**m) Instruments dérivés financiers et sur matières premières**

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers; les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swap, cap, option et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument dérivé qui est considérée comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

Concernant les autres instruments dérivés, bien qu'étant en position de couverture économique des risques, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture tel que définie par l'IAS 39 et a opté pour leur comptabilisation à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant constatées au compte de résultat en charges ou produits financiers pour la couverture des taux d'intérêts, en gains (pertes) de change pour la couverture des opérations en devises et en résultat opérationnel pour la couverture des matières premières.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 22.

**n) Responsabilités environnementales et responsabilité produits**

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.



Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passif relatif au coût de l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en cotisant à des éco-organismes.

**o) Paiements fondés sur des actions**

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

**p) Transferts et utilisation des actifs financiers**

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

**q) Avantages du personnel**

(a) Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

*Régimes à cotisations définies*

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

### *Régimes à prestations définies*

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le Groupe applique la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

#### (b) Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Les avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

#### **r) Informations sectorielles**

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, le Reste de l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

#### **s) Résultat net par action et résultat net dilué par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives à la date de clôture.

Le nombre moyen d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période et ne tient pas compte des actions auto-détenues.

**t) Emprunts courants et non courants**

Les emprunts courants et non courants sont principalement constitués d'emprunts obligataires et de dettes financières auprès d'établissements de crédit. Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

**u) Coûts d'emprunt**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 23 amendée, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

**v) Utilisation de jugements et d'estimations**

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

**(a) Dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles**

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 1 (f) et 1 (g). Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est définie sont amorties sur leur durée de vie utile et font également l'objet de tests de dépréciation périodiques quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence d'indicateurs de dépréciation et à la perte de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des goodwill et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu dépréciation ;
- affecter les goodwill aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation des goodwill ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée indéfinie aux fins des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations soumis aux aléas de l'environnement économique du Groupe. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

#### (b) Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des actifs existants car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de l'actif d'impôt différé avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

(c) Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour garantie, les frais de développement capitalisés.

**w) Nouvelles prises de position relatives aux normes IFRS**

A la date de clôture des comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes non encore applicables de manière obligatoire au 30 juin 2010 ont été publiées par l'IASB.

(a) Normes, amendements et interprétations approuvés par l'Union Européenne :

Amendement IAS 32 – Classement des droits de souscription émis

En octobre 2009, l'IASB a publié l'amendement à IAS 32 - Classement des droits de souscription émis. Adopté le 24 décembre 2009, cet amendement concerne certains droits de souscription émis dans une devise autre que celle de fonctionnement de l'émetteur. Jusqu'à maintenant de tels droits étaient comptabilisés en tant que dérivés de dettes. Désormais, sous certaines conditions, ces droits sont classés en capitaux propres sans tenir compte de la nature de la devise choisie pour le prix d'exercice.

Cet amendement entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> février 2010.

(b) Normes et interprétations non encore approuvées par l'Union Européenne :

IFRIC 14 révisée – Paiements anticipés des exigences de financement minimal

En novembre 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 14 révisée – Paiements anticipés des exigences de financement minimal. Selon IFRIC 14, dans certaines circonstances, les entités ne peuvent pas comptabiliser à l'actif des paiements anticipés relatifs aux exigences de financement minimal. La révision d'IFRIC 14 a pour objet de corriger ces conséquences inattendues.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

#### IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

En novembre 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres. Cette interprétation donne des orientations sur la manière de rendre compte de l'extinction d'un passif financier par l'émission d'instruments de capitaux propres.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

#### IFRS 9 – Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 – Instruments financiers qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Cette norme retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les différentes règles d'IAS 39. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers. IFRS 9 prescrit également une seule méthode de dépréciation, remplaçant les différentes méthodes définies par IAS 39.

Cette norme entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

#### IAS 24 Révisée – Information relative aux parties liées

En novembre 2009, l'IASB a publié la version révisée d'IAS 24 – Information relative aux parties liées. Les modifications apportées simplifient les dispositions relatives à l'information à fournir concernant les entités liées à une administration publique et clarifient la définition d'une partie liée.

La version révisée de cette norme entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

Le Groupe a commencé à examiner l'ensemble de ces normes et interprétations afin de déterminer les modifications qu'elles pourraient entraîner dans les informations communiquées.

## 2) Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))

Avant le 10 décembre 2002, Legrand n'avait pas d'activité significative. Cette Société a acquis 98 % des actions en circulation de Legrand France le 10 décembre 2002 et le capital résiduel, soit 2 %, le 2 octobre 2003, formant ainsi « le Groupe ».

Le prix d'achat total des actions de Legrand France, ainsi que les commissions et frais afférents (3.748,0 millions d'euros), ont été affectés en particulier aux marques et aux brevets.

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Marques à durée indéfinie	1.408,0	1.408,0	1.418,6
Marques à durée définie	209,7	191,3	161,1
Brevets	20,3	28,6	57,4
Autres actifs incorporels	152,1	141,9	135,6
	<b>1.790,1</b>	<b>1.769,8</b>	<b>1.772,7</b>

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009, la revue de la durée d'utilisation des marques a conduit le Groupe à procéder à un reclassement d'une marque à durée de vie indéfinie en marque à durée de vie définie (Note 1 (f)).

Les marques s'analysent comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	1.651,1	1.617,2	1.590,4
- Acquisitions	0,0	33,6	23,7
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	32,6	0,3	3,1
	1.683,7	1.651,1	1.617,2
Amortissements cumulés	(66,0)	(51,8)	(37,5)
<b>A la fin de la période</b>	<b>1.617,7</b>	<b>1.599,3</b>	<b>1.579,7</b>

Pour la période close le 30 juin 2010, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des marques à durée de vie indéfinie.

Les brevets s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Au début de la période	571,3	572,6	570,3
- Acquisitions	0,0	0,0	0,0
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	8,5	(1,3)	2,3
	579,8	571,3	572,6
Amortissements cumulés	(559,5)	(542,7)	(515,2)
<b>A la fin de la période</b>	<b>20,3</b>	<b>28,6</b>	<b>57,4</b>

Pour le premier semestre 2010, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels (y compris les frais de développement capitalisés) s'élèvent à 35,1 millions d'euros (34,8 millions d'euros pour le premier semestre 2009; 36,8 millions d'euros pour le premier semestre 2008) incluant les amortissements des marques et brevets qui s'analysent comme suit :

	<b>Brevets</b>	<b>Marques</b>	<b>Total</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
France	4,6	0,9	5,5
Italie	2,3	0,0	2,3
Reste de l'Europe	0,6	0,7	1,3
USA/Canada	0,8	4,2	5,0
Reste du monde	0,3	2,9	3,2
	<b>8,6</b>	<b>8,7</b>	<b>17,3</b>

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des brevets et des marques sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

	<b>Brevets</b>	<b>Marques</b>	<b>Total</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
2 <sup>ème</sup> semestre 2010	8,6	6,9	15,5
2011	11,4	13,4	24,8
2012	0,0	13,1	13,1
2013	0,0	13,1	13,1
2014	0,0	13,1	13,1

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Frais de développement capitalisés	105,5	101,6	90,9
Logiciels	13,1	12,2	14,4
Autres	33,5	28,1	30,3
	<b>152,1</b>	<b>141,9</b>	<b>135,6</b>



### 3) Goodwills (Note 1 (g))

Les goodwills s'analysent comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
France	600,3	600,3	600,3
Italie	311,2	311,2	307,6
Reste de l'Europe	215,4	212,5	213,1
USA/Canada	345,2	301,0	307,6
Reste du monde	471,8	430,1	425,7
	<b>1.943,9</b>	<b>1.855,1</b>	<b>1.854,3</b>

L'affectation géographique des goodwills s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones 'Reste de l'Europe' et 'Reste du monde' aucun goodwill alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10% du goodwill total.

Les variations des goodwills s'analysent comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Au début de la période	1.855,1	1.854,3	1.815,9
- Acquisitions	0,0	0,0	117,1
- Ajustements	0,0	(19,9)	(30,0)
- Dépréciation	0,0	(16,6)	0,0
- Effet de conversion	88,8	37,3	(48,7)
<b>A la fin de la période</b>	<b>1.943,9</b>	<b>1.855,1</b>	<b>1.854,3</b>

Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du goodwill.

Aux fins de tests de dépréciation, un goodwill a été attribué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie.

Ces pays, auxquels un goodwill a été attribué, font l'objet de tests de dépréciation chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le goodwill, et la valeur d'utilité des filiales du pays.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des filiales concernées.

En conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt.

Pour la période close au 30 juin 2010, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	10,1%	2,5%
Italie		311,2	9,8%	2,5%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	215,4	8 à 16%	2,5 à 5%
USA/Canada		345,2	9,2%	3,25%
Reste du monde		471,8	11 à 16%	2,5 à 5%
		<b>1.943,9</b>		

Pour la période close le 30 juin 2010, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwills.

Pour la période close au 31 décembre 2009, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation étaient les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	10,6%	2,5%
Italie		311,2	10,3%	2,5%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	212,5	8 à 15%	2,5 à 5%
USA/Canada		301,0	9,8%	3,25%
Reste du monde		430,1	11 à 16%	2,5 à 5%
		<b>1.855,1</b>		

Pour la période close le 31 décembre 2009, le Groupe a comptabilisé une charge de dépréciation de 16,6 millions d'euros relative aux goodwills classée sur la ligne 'Autres produits (charges) opérationnels' du compte de résultat.

Pour la période close au 31 décembre 2008, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation étaient les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actuali- sation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	12,9%	2,5%
Italie	Valeur d'utilité	307,6	12,3%	2,5%
Reste de l'Europe		213,1	12 à 16%	2,5 à 5%
USA/Canada		307,6	12,5%	2,5 à 5%
Reste du monde		425,7	12 à 23%	2,5 à 5%
		<b>1.854,3</b>		

Pour la période close le 31 décembre 2008, il n'existait pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwills.

Au premier semestre 2010, les acquisitions de filiales d'un montant de 15,0 millions d'euros correspondent essentiellement à un complément d'acquisition d'une filiale intégrée globalement (note 1 (a)).

Au premier semestre 2009, les acquisitions de filiales pour un montant de 4,7 millions d'euros correspondent essentiellement à des ajustements de prix des acquisitions réalisées antérieurement.

Au premier semestre 2008, les acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) se sont élevées à 133,1 millions d'euros.

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés acquises dans les 12 derniers mois n'est pas définitive ; en conséquence, les goodwills qui y sont attachés peuvent être valorisés sur une base provisoire au 31 décembre de l'année d'acquisition et sont ajustés au cours de l'année suivante sur la base de l'allocation définitive.

Les allocations de prix d'acquisition pour les périodes closes au 30 juin 2010, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 s'établissent comme suit :

	Période de 6	Période de 12 mois close le	
	mois close le	31 décembre	31 décembre
	30 juin	2009	2008
	2010	<i>(en millions d'euros)</i>	
- Marques	-	33,6	23,7
- Impôts différés sur Marques	-	(7,9)	(6,4)
- Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	-	-	-
- Goodwill	-	-	117,1

#### 4) Immobilisations corporelles (Note 1 (h))

##### a) Répartition des actifs corporels nets par zone géographique

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 30 juin 2010 :

<b>30 juin 2010</b>						
<i>(en millions d'euros)</i>						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	22,9	5,5	12,7	2,0	6,1	49,2
Constructions	106,9	75,8	33,8	15,3	21,3	253,1
Matériel et outillage	89,5	67,0	28,4	13,9	59,3	258,1
Immobilisations en cours et autres immobilisations	20,3	12,2	13,3	13,3	15,7	74,8
	<b>239,6</b>	<b>160,5</b>	<b>88,2</b>	<b>44,5</b>	<b>102,4</b>	<b>635,2</b>

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 18,0 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2009 :

<b>31 décembre 2009</b>						
<i>(en millions d'euros)</i>						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	23,2	5,5	12,4	1,7	5,2	48,0
Constructions	111,6	77,4	34,7	13,5	19,7	256,9
Matériel et outillage	98,4	71,5	30,7	13,3	51,2	265,1
Immobilisations en cours et autres immobilisations	22,3	11,8	14,0	14,1	13,9	76,1
	<b>255,5</b>	<b>166,2</b>	<b>91,8</b>	<b>42,6</b>	<b>90,0</b>	<b>646,1</b>

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2008 :

<b>31 décembre 2008</b>						
<i>(en millions d'euros)</i>						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,2	5,5	14,2	2,2	6,1	52,2
Constructions	119,0	89,8	41,0	17,9	20,3	288,0
Matériel et outillage	116,2	82,0	32,7	15,9	45,0	291,8
Immobilisations en cours et autres immobilisations	22,7	13,5	15,7	20,2	18,1	90,2
	<b>282,1</b>	<b>190,8</b>	<b>103,6</b>	<b>56,2</b>	<b>89,5</b>	<b>722,2</b>

**b) Analyse des variations des immobilisations corporelles**

Les variations des immobilisations sur le premier semestre 2010 s'analysent comme suit :

<b>30 juin 2010</b> (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	5,6	6,9	2,6	2,0	6,8	23,9
Cessions	(1,5)	(0,1)	(1,7)	(0,7)	(0,5)	(4,5)
Dotations aux amortissements	(19,5)	(12,5)	(7,4)	(5,8)	(10,0)	(55,2)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(0,5)	0,0	0,8	(0,7)	1,7	1,3
Effet de conversion	0,0	0,0	2,1	7,1	14,4	23,6
	<b>(15,9)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>1,9</b>	<b>12,4</b>	<b>(10,9)</b>

<b>30 juin 2010</b> (en millions d'euros)							
	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,0	0,0	(0,3)	0,0	1,5	1,2
Constructions	0,6	2,0	(2,5)	(9,0)	(0,5)	5,7	(3,7)
Matériel et outillage	10,6	8,2	(1,5)	(38,4)	2,5	11,5	(7,1)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	12,7	(10,2)	(0,5)	(7,5)	(0,7)	4,9	(1,3)
	<b>23,9</b>	<b>0,0</b>	<b>(4,5)</b>	<b>(55,2)</b>	<b>1,3</b>	<b>23,6</b>	<b>(10,9)</b>

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2009 s'analysaient comme suit :

<b>31 décembre 2009</b> (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	25,5	18,8	11,1	4,3	15,5	75,2
Cessions	(3,3)	(14,6)	(8,6)	(4,6)	(4,0)	(35,1)
Dotations aux amortissements	(47,1)	(28,7)	(17,9)	(12,0)	(20,8)	(126,5)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,7)	(0,1)	3,1	(0,5)	0,8	1,6
Effet de conversion	0,0	0,0	0,5	(0,8)	9,0	8,7
	<b>(26,6)</b>	<b>(24,6)</b>	<b>(11,8)</b>	<b>(13,6)</b>	<b>0,5</b>	<b>(76,1)</b>

**31 décembre 2009**

*(en millions d'euros)*

	Acquisitions	Transferts d'immobili- sations en cours	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,2	0,5	(4,5)	(1,0)	(0,1)	0,7	(4,2)
Constructions	6,8	7,7	(22,4)	(26,3)	1,1	2,0	(31,1)
Matériel et outillage	35,3	19,4	(5,9)	(83,6)	2,9	5,2	(26,7)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	32,9	(27,6)	(2,3)	(15,6)	(2,3)	0,8	(14,1)
	<b>75,2</b>	<b>0,0</b>	<b>(35,1)</b>	<b>(126,5)</b>	<b>1,6</b>	<b>8,7</b>	<b>(76,1)</b>

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2008 s'analysaient comme suit :

**31 décembre 2008**

*(en millions d'euros)*

	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	34,2	32,3	16,2	10,7	25,9	119,3
Cessions	(1,9)	(7,2)	(1,3)	(3,3)	(2,2)	(15,9)
Dotations aux amortissements	(54,5)	(30,1)	(17,6)	(16,4)	(17,5)	(136,1)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(6,5)	(0,3)	12,5	0,2	8,9	14,8
Effet de conversion	0,0	0,0	(9,0)	2,2	(9,8)	(16,6)
	<b>(28,7)</b>	<b>(5,3)</b>	<b>0,8</b>	<b>(6,6)</b>	<b>5,3</b>	<b>(34,5)</b>

**31 décembre 2008**

*(en millions d'euros)*

	Acquisitions	Transferts d'immobili- sations en cours	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	1,2	(1,2)	(0,6)	(2,5)	(1,1)	(4,2)
Constructions	23,4	14,4	(10,1)	(29,6)	4,8	(4,4)	(1,5)
Matériel et outillage	46,8	24,9	(3,5)	(90,2)	14,5	(8,3)	(15,8)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	49,1	(40,5)	(1,1)	(15,7)	(2,0)	(2,8)	(13,0)
	<b>119,3</b>	<b>0,0</b>	<b>(15,9)</b>	<b>(136,1)</b>	<b>14,8</b>	<b>(16,6)</b>	<b>(34,5)</b>

c) Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués (location financement) capitalisés s'analysent comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Terrains	3,8	3,8	3,8
Constructions	44,6	43,9	37,4
Matériel et outillage	32,0	32,2	32,4
	80,4	79,9	73,6
Amortissements cumulés	(40,3)	(39,6)	(37,7)
	<b>40,1</b>	<b>40,3</b>	<b>35,9</b>

d) Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont enregistrées au bilan :

	30 juin 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Emprunts non courants	19,1	20,5	21,5
Emprunts courants	2,7	2,7	2,5
	<b>21,8</b>	<b>23,2</b>	<b>24,0</b>

e) L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Moins d'un an	3,1	3,3	3,4
Un à deux ans	3,3	3,0	3,2
Deux à trois ans	2,0	2,8	3,1
Trois à quatre ans	1,8	2,1	3,1
Quatre à cinq ans	1,4	1,4	2,4
Au-delà de cinq ans	12,2	14,5	18,6
	23,8	27,1	33,8
Dont intérêts	(2,0)	(3,9)	(9,8)
<b>Valeur actualisée des loyers futurs minimaux</b>	<b>21,8</b>	<b>23,2</b>	<b>24,0</b>

**5) Autres titres immobilisés**

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres titres immobilisés	0,9	6,5	13,1

**6) Stocks (Note 1 (i))**

Les stocks s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Matières premières, fournitures et emballages	205,4	172,2	222,1
Produits semi-finis	93,0	84,7	104,7
Produits finis	332,8	270,6	364,5
	631,2	527,5	691,3
Provisions pour dépréciation	(102,4)	(100,0)	(88,4)
	<b>528,8</b>	<b>427,5</b>	<b>602,9</b>

**7) Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))**

Le Groupe réalise plus de 95 % de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentent approximativement 28% du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé.

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances clients	547,9	443,0	569,8
Comptes rattachés	92,9	108,5	82,9
	640,8	551,5	652,7
Provisions pour dépréciation	(59,1)	(50,4)	(31,0)
	<b>581,7</b>	<b>501,1</b>	<b>621,7</b>

Au cours du premier semestre 2010, le Groupe a mis en place des contrats de cession de créances dont les caractéristiques ont permis de décomptabiliser ces créances pour un montant de 22,8 millions d'euros au 30 juin 2010 (18,1 millions d'euros au 31 décembre 2009), conformément à la norme IAS 39.



Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	54,1	55,9	82,8
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	24,0	17,0	18,6
Echéances supérieures à 12 mois	13,6	10,2	12,2
	<b>91,7</b>	<b>83,1</b>	<b>113,6</b>

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 52,7 millions d'euros au 30 juin 2010 (43,5 millions d'euros au 31 décembre 2009; 27,9 millions d'euros au 31 décembre 2008). La répartition par échéance de ces provisions est la suivante :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	22,4	21,6	7,1
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	16,7	11,7	8,6
Echéances supérieures à 12 mois	13,6	10,2	12,2
	<b>52,7</b>	<b>43,5</b>	<b>27,9</b>

#### 8) Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances personnel	4,7	3,2	3,1
Autres créances	26,2	31,3	41,6
Charges constatées d'avance	18,1	13,9	18,9
Autres taxes	75,8	77,0	76,2
	<b>124,8</b>	<b>125,4</b>	<b>139,8</b>

Ces actifs sont valorisés au coût historique et il n'existe pas d'élément ou de circonstance particulière ayant entraîné de perte de valeur.

#### 9) Trésorerie et équivalents de trésorerie, valeurs mobilières de placement (Note 1 (d))

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 205,8 millions d'euros au 30 juin 2010 et correspondent à des dépôts bancaires de moins de 3 mois.

## 10) Capital social et résultat net par action (Note 1 (s))

Le capital social au 30 juin 2010 est de 1.052.618.380 euros représenté par 263.154.595 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 393.185.214 droits de vote.

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 30 juin 2010 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital en euros	Prime d'émission en euros
Au 31/12/2008	262.815.128	4	1.051.260.512	1.069.445.732
Souscription d'actions du plan d'options 2004	165.717	4	662.868	
Souscription d'actions du plan d'options 2005	115.834	4	463.336	185.334
Au 31/12/2009	263.096.679	4	1.052.386.716	1.069.631.066
Souscription d'actions du plan d'options 2005	57.916	4	231.664	92.666
Au 30/06/2010	263.154.595	4	1.052.618.380	1.069.723.732

Il existe une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. La valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

Dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions 2005 (Note 11 (a)), 57.916 actions ont été souscrites au cours du premier semestre 2010 représentant une augmentation de capital d'un montant de 0,2 million d'euros, assortie d'une prime d'émission de 0,1 million d'euros.

### a) Rachat d'actions et contrat de liquidité

#### *Rachat d'actions*

Au 30 juin 2010, le Groupe détient 609.731 actions pour une valeur d'acquisition de 13.921.822 euros, l'affectation de ces rachats se répartissant entre :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions gratuites pour 580.476 actions et pour une valeur d'acquisition de 13.192.787 euros,
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 29.255 actions et pour une valeur d'acquisition de 729.035 euros.

Au cours du premier semestre 2010, 27.508 actions qui étaient affectées à l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats ont été transférées au FCPE pour une valeur de 647.740 euros

Par ailleurs, 328.408 actions ont été transférées au cours du premier semestre 2010 aux salariés dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions mentionnés en Note 11 (b).

#### *Contrat de liquidité*

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 30 juin 2010, le Groupe détient 170.000 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 4.020.221 euros.

Le solde des mouvements du premier semestre 2010, au titre de ce contrat, correspond à des cessions, nettes d'achat, de 120.000 actions pour un produit net de cession de 2.991.764 euros.

#### **b) Résultat net par action**

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
Résultat net revenant à Legrand ( <i>en millions d'euros</i> )	192,6	107,9	233,1
Actions ordinaires : - fin de période	263.154.595	263.096.679	262.369.668
- dont auto-détenues	779.731	1.417.647	6.603.873
- moyenne (hors auto-détention)	262.280.731	258.464.349	256.962.747
Options et actions gratuites restantes en fin de période	9.569.771	5.992.494	5.568.075
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période	147.508	5.073.946	(4.356.980)
Actions gratuites transférées durant la période	328.408	254.280	-
Résultat net par action ( <i>euros</i> ) (Note 1 (s))	0,734	0,417	0,907
Résultat net dilué par action ( <i>euros</i> ) (Note 1 (s)) *	0,713	0,414	0,900
Dividendes versés par action ( <i>euros</i> )	0,700	0,700	0,700

\* Les options attribuées par le plan d'option 2007 (1.550.809 options) ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action car le prix d'exercice de l'option est supérieur à la juste valeur de l'action au 30 juin 2010.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2005 intervenue au cours du premier semestre 2010, le Groupe a émis 57.916 actions. Il a transféré 328.408 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites et a également procédé à la cession nette de 147.508 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2010, conformément à IAS 33. Si l'émission et la cession de ces actions étaient intervenues le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,734 euro et 0,712 euro au 30 juin 2010.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2004 et 2005 intervenue au cours du premier semestre 2009 le Groupe a émis 281.551 actions. Il a transféré 254.280 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites et a également procédé à la cession nette de 5.073.946 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2009, conformément à IAS 33. Si l'émission et la cession de ces actions étaient intervenus le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,412 euro et 0,409 euro au 30 juin 2009.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2003 et 2004 intervenue au cours du premier semestre 2008 le Groupe a émis 532.324 actions. Il a également procédé au rachat net de 4.356.980 actions. Enfin, il a réduit son capital par annulation de 9.138.395 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2008, conformément à IAS 33. Si l'émission, le rachat et l'annulation de ces actions étaient intervenus le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,911 euro et 0,904 euro au 30 juin 2008.

## **11) Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéfices (Note 1 (o))**

### **a) Plan d'options sur actions 2005 de Legrand**

La Société est dotée d'un plan d'options sur actions dans le cadre duquel des options peuvent être octroyées en vue d'acquérir un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice fixé à l'origine à 1,40 euro par action pour les options attribuées en 2005. Lors de l'Assemblée générale du 24 février 2006, les actionnaires ont décidé le regroupement des actions à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes et de porter le nominal de 1,00 à 4,00 euros par action.

En conséquence, le prix de levée des options a été porté à 5,60 euros pour les options attribuées en 2005.

Durant le premier semestre 2010 :

- 57.916 options ont été exercées dans le cadre du plan 2005, plan qui est arrivé à échéance le 07 avril 2010.

<b>Information sur les options de souscription</b>	<b>Plan 2005</b>
Date du Conseil d'administration	07/02/2005
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	173.750
<i>dont nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	0
Modalités d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A hauteur de 2/3, 4 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours ;</li> <li>• A hauteur de 1/3, 5 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours</li> </ul>
Point de départ d'exercice des options pour les 2/3	07/02/2009
Point de départ d'exercice des options pour les 1/3	07/02/2010
Prix de souscription	5,60 euros
Options de souscription souscrites durant l'exercice 2009	(115.834)
Options de souscription souscrites durant le premier semestre 2010	(57.916)
<b>Options de souscription d'actions restantes au 30/06/2010</b>	<b>0</b>

**b) Plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2007 à 2010 de Legrand**

*Plans d'actions gratuites*

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des actions gratuites représentant un pourcentage maximum de 5% du capital social de la Société au jour de la décision d'attribution.

<b>Information sur les plans d'actions gratuites</b>	<b>Plan 2007</b>	<b>Plan 2008</b>	<b>Plan 2009</b>	<b>Plan 2010</b>
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010
Nombre total d'actions gratuites attribuées	533.494	654.058	288.963	896.556
<i>dont nombre d'actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux</i>	26.427	47.077	23.491	62.163
- Gilles Schnepf	13.582	24.194	12.075	38.373
- Olivier Bazil	12.845	22.883	11.416	23.790
Modalités d'attribution	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2007	(8.695)			
Actions gratuites acquises durant l'exercice 2008	(546)			
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2008	(8.298)	(6.145)		
Actions gratuites acquises durant l'exercice 2009	(253.880)	(400)		
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2009	(6.428)	(9.905)	(6.281)	
Actions gratuites acquises durant le premier semestre 2010	0	(328.408)	0	0
Actions gratuites annulées durant le premier semestre 2010	(2.397)	(2.908)	(2.523)	(16.805)
<b>Actions gratuites restantes au 30/06/2010</b>	<b>253.250</b>	<b>306.292</b>	<b>280.159</b>	<b>879.751</b>

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,7% du capital de la Société.

*Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions*

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions de la Société représentant un pourcentage maximum de 5% du capital social de la Société au jour de l'attribution des options.

<b>Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions</b>	<b>Plan 2007</b>	<b>Plan 2008</b>	<b>Plan 2009</b>	<b>Plan 2010</b>
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1.638.137	2.015.239	1.185.812	3.254.726
<i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>	<i>79.281</i>	<i>141.231</i>	<i>93.964</i>	<i>217.646</i>
- Gilles Schnepf	40.745	72.583	48.300	134.351
- Olivier Bazil	38.536	68.648	45.664	83.295
Modalités d'exercice	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Point de départ d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions	16/05/2011	06/03/2012	05/03/2013	05/03/2014
Date d'expiration	15/05/2017	05/03/2018	04/03/2019	04/03/2020
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros	20,58 euros	13,12 euros	21,82 euros
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2007	(27.574)			
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2008	(27.468)	(20.439)		
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2009	(25.105)	(32.057)	(21.093)	
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant le premier semestre 2010	(7.181)	(9.844)	(13.451)	(59.383)
<b>Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 30/06/2010</b>	<b>1.550.809</b>	<b>1.952.899</b>	<b>1.151.268</b>	<b>3.195.343</b>

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 3,0% du capital de la Société (cette dilution ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

### *Modèles d'évaluation des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions*

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments fondés sur des actions à la date de leur octroi. Il utilise pour les valoriser soit le modèle binomial, soit le modèle mathématique Black & Scholes, sur la base des hypothèses suivantes :

<b>Hypothèses</b>	<b>Plan 2007</b>	<b>Plan 2008</b>	<b>Plan 2009</b>	<b>Plan 2010</b>
Taux sans risque	4,35%	3,40%	2,25%	3,43%
Volatilité attendue	28,70%	30,00%	38,40%	28,00%
Rendement attendu	1,98%	3,47%	5,00%	3,20%

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans (Notes 11 (a) et 11 (b)) et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 9,9 millions d'euros au 30 juin 2010 (6,4 millions d'euros au 30 juin 2009; 6,3 millions d'euros au 30 juin 2008).

#### **c) Participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires**

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une provision de 18,4 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au premier semestre 2010 (cette provision était de 13,9 millions d'euros pour le premier semestre 2009 et 16,8 millions d'euros pour le premier semestre 2008).

#### **12) Réserves et réserves de conversion**

##### **a) Réserves**

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 1.585,0 millions d'euros au 30 juin 2010.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1.701,5 millions d'euros à cette même date.

## b) Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 1 (c), la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Dollar américain	(131,2)	(158,3)	(143,0)
Autres devises	44,4	(73,3)	(106,4)
	<b>(86,8)</b>	<b>(231,6)</b>	<b>(249,4)</b>

Comme indiqué en Note 1 (m), la variation latente de change des obligations Yankee libellées en dollars américains est comptabilisée en diminution des réserves de conversion pour un montant de 48,0 millions d'euros au 30 juin 2010.

## 13) Emprunts non courants (Note 1 (t))

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	270,7	375,8	1.265,8
Obligations Yankee	318,2	269,9	279,2
Emprunt obligataire	300,0	0,0	0,0
Emprunt bancaire	282,5	282,5	220,0
Autres emprunts	103,1	141,9	258,0
	<b>1.274,5</b>	<b>1.070,1</b>	<b>2.023,0</b>
Coûts d'émission de la dette	(3,8)	(2,3)	(2,8)
	<b>1.270,7</b>	<b>1.067,8</b>	<b>2.020,2</b>

Les emprunts non courants sont libellés dans les monnaies suivantes :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Euro	812,4	635,6	1.471,8
Dollar américain	318,2	297,9	423,1
Autres devises	143,9	136,6	128,1
	<b>1.274,5</b>	<b>1.070,1</b>	<b>2.023,0</b>



Les emprunts non courants sont remboursables :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Un à deux ans	119,0	108,4	202,0
Deux à trois ans	204,1	158,8	129,5
Trois à quatre ans	297,2	431,0	116,0
Quatre à cinq ans	14,8	76,3	1.239,6
Au-delà de cinq ans	639,4	295,6	335,9
	<b>1.274,5</b>	<b>1.070,1</b>	<b>2.023,0</b>

Les taux d'intérêt moyens des emprunts (concernant les obligations Yankee à 8,5 %, il s'agit des taux d'intérêt après prise en compte des opérations de swap de taux d'intérêt jusqu'à échéance de celles-ci en février 2008) s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
Prêt syndiqué	0,60%	3,09%	4,69%
Obligations Yankee	8,50%	8,50%	8,25%
Emprunt obligataire	4,25%	-	-
Emprunt bancaire	1,42%	2,17%	6,06%
Autres emprunts	5,33%	6,18%	5,58%

Ces emprunts sont garantis comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	2,7	3,4	21,2
Garanties concédées à des banques	238,5	245,7	180,4
	<b>241,2</b>	<b>249,1</b>	<b>201,6</b>

#### **a) Contrat de Crédit**

##### *Contrat de Crédit 2006*

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une convention de crédit.

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait notamment en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10% du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20% le 10 janvier 2011 et une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs. Les tranches A et B avaient à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an).

Un premier amortissement de 10% du nominal de la tranche A a eu lieu en janvier 2007 et un deuxième amortissement de 7,78% en juillet 2007. En mars 2007 puis en novembre 2007, le Groupe a exercé son option d'extension de deux fois un an sur le Contrat, portant ainsi l'échéance finale du Contrat de Crédit 2006 à janvier 2013.

Les amortissements semestriels de la tranche A sont de 6,22% du nominal d'origine à partir du 10 janvier 2008 jusqu'au 10 juillet 2011, de 7,12% du nominal d'origine le 10 janvier 2012, de 6,02% du nominal d'origine le 10 juillet 2012 et de 19,32% le 10 janvier 2013.

Au 30 juin 2010, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008, le calendrier suivant résume les paiements que le Groupe devra effectuer au titre du prêt syndiqué :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2008</b>
Moins d'un an (en emprunts courants)	87,1	87,0	87,1
Un à deux ans	93,4	87,1	87,1
Deux à trois ans	177,3	92,1	87,1
Trois à quatre ans	0,0	196,6	92,0
Quatre à cinq ans	0,0	0,0	999,6
Au-delà de cinq ans	0,0	0,0	0,0
	<b>357,8</b>	<b>462,8</b>	<b>1.352,9</b>

Le prêt syndiqué s'analyse comme suit :

	<b>30 juin 2010</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	357,8	2013	Euribor + 0,20

	<b>31 décembre 2009</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	401,4	2013	Euribor + 0,25
Crédit revolver	61,4	2013	Euribor/Libor + 0,25

	<b>31 décembre 2008</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	488,5	2013	Euribor + 0,30
Crédit revolver	864,4	2013	Euribor/Libor + 0,30

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est actualisée semestriellement en fonction de la valeur du ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Les taux d'intérêt résultants restent toutefois compris entre Euribor/Libor + 0,20 et Euribor/Libor + 0,50.

Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2006 fait l'objet d'un covenant décrit en Note 22.

#### **b) Obligations Yankee à 8,5%**

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

Simultanément à l'émission des obligations, Legrand France avait conclu un contrat de swap de taux d'intérêt, lequel a pris fin en février 2008 (Note 22 (b)).

#### **c) Emprunt bancaire**

Au 30 juin 2010, l'emprunt bancaire se compose de :

- un montant de 220,0 millions d'euros, contracté le 21 mai 2007 auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 6 ans et 4 mois, soit à échéance du 21 septembre 2013. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 45 points de base,
- un montant de 62,5 millions d'euros, contracté le 12 mars 2009 auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 5 ans, soit à échéance du 12 mars 2014. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 210 points de base.

Par ailleurs, l'emprunt bancaire fait l'objet d'un covenant décrit en Note 22.

#### d) Emprunt obligataire

En février 2010, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance du 24 février 2017. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,25% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

#### e) Lignes de crédit non utilisées

Au 30 juin 2010, le Groupe a la possibilité de tirer un montant additionnel de 1.170,0 millions d'euros au titre de la tranche B (crédit revolving) du Contrat de Crédit 2006, en tenant compte de la ligne de substitution (*swingline facility*) destinée à couvrir l'encours de billets de trésorerie qui s'élève à 30,0 millions d'euros au 30 juin 2010,

#### 14) Provisions

La variation des provisions s'analyse comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	171,5	138,2
Changements du périmètre de consolidation	0,0	0,0
Dotations aux provisions	41,6	86,0
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(18,7)	(33,7)
Reprises de provisions devenues sans objet	(8,5)	(26,1)
Transferts aux passifs courants	0,0	0,0
Reclassements	(0,3)	0,6
Effet de conversion	7,4	6,5
<b>A la fin de la période</b>	<b>193,0</b>	<b>171,5</b>
<i>dont part non courante</i>	<i>67,1</i>	<i>63,6</i>

#### 15) Avantages du personnel (Note 1 (q))

	30 juin 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
<i>Avantages du personnel - Part non courante</i>			
France (note 15 (b))	53,8	46,9	50,4
Italie (note 15 (c))	36,1	39,8	49,4
Etats-Unis et Royaume Uni (note 15 (d))	38,3	32,0	32,7
Autres pays	10,5	10,2	11,6
	138,7	128,9	144,1
<i>Avantages du personnel - Part courante</i>			
France (note 15 (b))	0,0	0,0	0,0
Italie (note 15 (c))	5,0	5,0	5,0
Etats-Unis et Royaume Uni (note 15 (d))	1,4	1,2	1,2
Autres pays	1,4	0,9	0,2
	7,8	7,1	6,4
<b>Avantages du personnel - Total</b>	<b>146,5</b>	<b>136,0</b>	<b>150,5</b>

Le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 146,5 millions d'euros au 30 juin 2010 (136,0 millions d'euros au 31 décembre 2009; 150,5 millions d'euros au 31 décembre 2008); il est analysé à la Note 15 (a), qui indique un engagement total de 271,2 millions d'euros au 30 juin 2010 (247,9 millions d'euros au 31 décembre 2009; 240,5 millions d'euros au 31 décembre 2008), diminué d'un actif total de 124,7 millions d'euros au 30 juin 2010 (111,9 millions d'euros au 31 décembre 2009; 89,9 millions d'euros au 31 décembre 2008).

### a) Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

	30 juin 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Evolution de l'engagement</b>					
Engagement au début de la période	247,9	240,5	263,9	290,6	282,8
Acquisitions	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Affectation des Goodwills	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts des services	7,4	16,2	16,1	16,8	18,2
Coût de l'actualisation financière	5,1	11,1	11,5	11,7	10,3
Prestations versées	(14,2)	(29,7)	(29,3)	(29,5)	(23,5)
Cotisations des salariés	0,4	0,7	0,0	0,0	0,4
Amendements aux régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	7,8	8,9	(7,5)	(11,0)	13,0
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	(1,0)	(1,9)	0,2	(2,4)	(0,8)
Coûts des services passés	0,0	(0,1)	0,0	(0,1)	0,2
Effet de conversion	17,8	2,2	(14,3)	(14,5)	(10,2)
Autres	0,0	0,0	(0,2)	2,3	0,0
<b>Total des engagements à la fin de la période (I)</b>	<b>271,2</b>	<b>247,9</b>	<b>240,5</b>	<b>263,9</b>	<b>290,6</b>
<b>Coûts des services passés non reconnus (II)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>
<b>Valeur des actifs</b>					
Valeur des actifs au début de la période	111,9	89,9	131,4	135,1	133,5
Acquisitions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	3,7	6,6	8,2	9,1	10,2
Cotisations patronales	3,1	12,2	6,4	15,6	8,2
Cotisations des participants	0,3	0,7	0,5	0,3	0,3
Prestations versées	(5,0)	(12,3)	(13,3)	(16,3)	(13,9)
Gains (pertes) actuariels	(1,3)	12,8	(32,0)	(1,3)	0,7
Effet de conversion	12,0	2,0	(11,3)	(11,1)	(3,9)
<b>Valeur des actifs à la fin de la période (III)</b>	<b>124,7</b>	<b>111,9</b>	<b>89,9</b>	<b>131,4</b>	<b>135,1</b>
<b>Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III)</b>					
	<b>146,5</b>	<b>136,0</b>	<b>150,5</b>	<b>132,5</b>	<b>155,3</b>
Passif courant	7,8	7,1	6,4	7,4	7,7
Passif non courant	138,7	128,9	144,1	125,1	147,6

Les écarts actuariels d'un montant de 9,1 millions d'euros ont été comptabilisés en capitaux propres au 30 juin 2010 pour un montant après impôts de 6,1 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+,
- Royaume Uni : iBoxx AA Corporate Bond 15+,
- Etats-Unis : Citibank Pension Liability Index.

Le Groupe a procédé à une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation retenus et sur les taux de rendement attendu des actifs du régime. Une diminution de 50 points de base de ces taux conduirait à une perte actuarielle complémentaire d'environ 15,0 millions d'euros augmentant d'autant la valeur de l'engagement au 30 juin 2010.

L'impact sur le résultat s'analyse comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Coûts des services / Droits nouveaux	(7,4)	(8,2)	(8,0)
Coûts des services / Droits annulés	0,0	0,0	0,0
Droits payés (nets des reprises sur provision)	0,0	0,0	0,0
Coûts financiers	(5,1)	(5,2)	(5,6)
Autres	1,0	1,3	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	3,7	3,1	4,1
	<b>(7,8)</b>	<b>(9,0)</b>	<b>(9,5)</b>

Au 30 juin 2010, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

	France	États-Unis et Royaume-Uni	Total pondéré
	<i>(en pourcentage)</i>		
Titres de capitaux propres	0,0	57,8	50,6
Titres de créance	0,0	35,4	31,0
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	6,8	18,4
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### **b) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France**

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 53,8 millions d'euros au 30 juin 2010 (46,9 millions d'euros au 31 décembre 2009; 50,4 millions d'euros au 31 décembre 2008). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 68,4 millions d'euros au 30 juin 2010 (61,6 millions d'euros au 31 décembre 2009; 61,4 millions d'euros au 31 décembre 2008) et la juste valeur de l'actif des plans de 14,6 millions d'euros au 30 juin 2010 (14,7 millions d'euros au 31 décembre 2009; 10,9 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0%, un taux d'actualisation de 4,3% (3,0% et 5,0% en 2009 ; 2,5% et 5,6% en 2008) et un rendement attendu de l'actif des plans de 4,0% (4,0% respectivement pour 2009 et 2008). Par conséquent, les provisions enregistrées au bilan consolidé représentent la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par les fonds ayant vocation à couvrir partiellement ces engagements.

### **c) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie**

Les modifications apportées par la loi italienne n° 296 du 27 décembre 2006 sont entrées en application à partir du 1er janvier 2007.

A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat (Trattamento di fine rapporto, TFR) sont traitées en normes IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures au 1er janvier 2007 continuent d'être traitées en normes IFRS sous le régime des prestations définies mais ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation actuarielle qui exclut la composante relative aux futures augmentations de salaires. La différence de calcul est considérée comme une réduction de l'engagement conformément aux dispositions du paragraphe 109 de la norme IAS 19 et a été comptabilisée au compte de résultat en autres produits opérationnels pour un montant de 2,1 millions d'euros sur le second semestre 2007. Les pertes et gains actuariels précédemment constatés ont été reclassés en réserves, conformément à la norme IAS 19,93A s révisée.

La provision pour indemnités de fin de contrat, ainsi constituée s'élève à 41,1 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes au 30 juin 2010 (44,8 millions d'euros au 31 décembre 2009; 54,4 millions d'euros au 31 décembre 2008).



**d) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis et au Royaume-Uni**

Le Groupe cotise aux États-Unis et au Royaume-Uni à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 39,7 millions d'euros au 30 juin 2010 (33,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 ; 33,9 millions d'euros au 31 décembre 2008). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 141,4 millions d'euros au 30 juin 2010 (123,4 millions d'euros au 31 décembre 2009 ; 110,0 millions d'euros au 31 décembre 2008) et la juste valeur de l'actif des plans de 101,7 millions d'euros au 30 juin 2010 (90,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 ; 76,1 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5%, un taux d'actualisation de 5,3% (3,5% et 5,3% en 2009 ; 3,5% et 6,3% en 2008) et un rendement attendu de l'actif des plans de 7,5% (7,5% respectivement en 2009 et 2008). Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 4,2%, un taux d'actualisation de 5,3% (4,6% et 5,7% en 2009 ; 3,8% et 6,4% en 2008) et un rendement attendu de l'actif des plans de 6,4% (6,6% en 2009 ; 6,7% en 2008).

**16) Emprunts courants (Note 1 (t))**

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	87,1	87,0	87,1
Billets de trésorerie	30,0	105,0	11,7
Autres emprunts	116,5	253,5	302,5
	<b>233,6</b>	<b>445,5</b>	<b>401,3</b>

**17) Autres passifs courants**

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Dettes fiscales	81,7	65,5	64,5
Salaires et charges sociales	160,7	153,4	156,1
Participation et intéressement des salariés	19,5	29,9	31,5
Fournisseurs d'immobilisations	9,7	12,9	16,9
Charges à payer	65,5	70,8	70,1
Intérêts non échus	24,8	19,2	38,6
Produits constatés d'avance	13,3	16,2	10,2
Avantages du personnel	7,8	7,1	6,4
Autres passifs courants	30,5	32,7	38,2
	<b>413,5</b>	<b>407,7</b>	<b>432,5</b>

**18) Analyse de certains frais****a) Analyse des frais opérationnels**

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Consommation de matières premières et composants	(525,3)	(520,5)	(643,9)
Salaires et charges sociales	(497,2)	(486,0)	(541,4)
Participation et intéressement des salariés	(18,4)	(13,9)	(16,8)
Total des charges de personnel	<b>(515,6)</b>	<b>(499,9)</b>	<b>(558,2)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	(55,2)	(64,1)	(67,1)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(35,1)	(34,8)	(36,8)

L'effectif inscrit du Groupe au 30 juin 2010 est de 28.596 (29.593 au 30 juin 2009 et 34.454 au 30 juin 2008).

**b) Analyse des autres produits (charges) opérationnels**

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Participation et intéressement des salariés	(18,4)	(13,9)	(16,8)
Charges liées aux restructurations	(21,2)	(29,4)	(15,4)
Dépréciation du goodwill	0,0	(15,9)	0,0
Autres	(21,3)	(40,5)	(26,3)
	<b>(60,9)</b>	<b>(99,7)</b>	<b>(58,5)</b>

**19) Charges financières nettes**

**a) Gains (pertes) de change**

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Gains (pertes) de change	(52,5)	(12,9)	32,5

Au 30 juin 2010, les pertes de change incluent des pertes latentes pour 41,2 millions d'euros.

En 2008, 2009 et 2010, les gains (pertes) de change sont essentiellement relatifs à l'évolution de l'euro vis-à-vis du dollar américain.

**b) Produits et charges financiers**

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Produits financiers	6,0	7,0	11,6
Charges financières	(37,9)	(58,0)	(66,3)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	(1,0)	(1,2)	(2,4)
Total des charges financières	(38,9)	(59,2)	(68,7)
<b>Résultat financier net</b>	<b>(32,9)</b>	<b>(52,2)</b>	<b>(57,1)</b>

Les charges financières correspondent pour la majeure partie aux intérêts financiers relatifs aux emprunts (Notes 13 et 16).

**20) Impôts sur les résultats (Note 1(j))**

Le résultat consolidé du Groupe avant impôts et quote-part du résultat des entreprises associées, s'analyse comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
En France	57,7	43,7	100,5
A l'étranger	243,7	133,2	238,5
	<b>301,4</b>	<b>176,9</b>	<b>339,0</b>

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts courants :			
En France	(36,5)	(20,7)	(42,9)
A l'étranger	(79,0)	(60,3)	(79,5)
	(115,5)	(81,0)	(122,4)
Impôts différés :			
En France	9,3	5,7	9,9
A l'étranger	(2,2)	6,9	7,5
	7,1	12,6	17,4
Imposition totale :			
En France	(27,2)	(15,0)	(33,0)
A l'étranger	(81,2)	(53,4)	(72,0)
	<b>(108,4)</b>	<b>(68,4)</b>	<b>(105,0)</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
	<i>(Taux d'imposition)</i>		
<b>Taux normal d'imposition en France</b>	<b>34,43%</b>	<b>34,43%</b>	<b>34,43%</b>
Augmentations (diminutions) :			
- impact des taux étrangers	(4,68%)	(2,91%)	(3,68%)
- éléments non imposables	1,28%	3,16%	0,15%
- éléments imposables à des taux spécifiques	1,29%	1,87%	1,37%
- autres	4,06%	2,09%	(1,64%)
	36,38%	38,64%	30,63%
Effet sur les impôts différés :			
- des changements de taux d'imposition	0,01%	0,00%	(0,02%)
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	(0,39%)	0,03%	0,38%
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>36,00%</b>	<b>38,67%</b>	<b>30,99%</b>

Conformément à l'avis du CNC (Conseil National de la Comptabilité), le Groupe a choisi de comptabiliser la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée de l'entreprise) sur le poste 'impôts sur les résultats' du compte de résultat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La charge d'impôt nette attribuable à la CVAE ainsi que les conséquences en terme d'impôts différés du choix de la comptabilisation de la CVAE en impôt, sont inscrites dans le poste 'autres' au 30 juin 2010, soit une charge de 6,1 millions d'euros. Hors cette comptabilisation, le taux d'imposition effectif serait de 34%.

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés constatés en France	(325,3)	(336,6)	(360,3)
Impôts différés constatés à l'étranger	(213,9)	(206,3)	(202,2)
	<b>(539,2)</b>	<b>(542,9)</b>	<b>(562,5)</b>
Origine des impôts différés :			
- amortissement des immobilisations	(78,5)	(71,4)	(79,6)
- déficits fiscaux nets	2,3	7,7	5,3
- participation des salariés	4,6	4,8	4,9
- indemnités de départ à la retraite	19,6	16,7	21,0
- brevets	(6,8)	(9,6)	(19,3)
- marques	(540,4)	(534,2)	(531,8)
- provisions pour stocks et créances douteuses	30,6	27,2	22,1
- juste valeur des instruments dérivés	(4,9)	(5,0)	(5,3)
- effet de conversion	0,3	2,1	0,1
- autres provisions	67,0	52,9	47,5
- marges en stock	16,4	13,2	16,4
- autres	(49,4)	(47,3)	(43,8)
	<b>(539,2)</b>	<b>(542,9)</b>	<b>(562,5)</b>
- dont impôts différés actif	97,6	82,1	76,4
- dont impôts différés passif	(636,8)	(625,0)	(638,9)

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés courants	88,1	73,0	62,5
Impôts différés non courants	(627,3)	(615,9)	(625,0)
	<b>(539,2)</b>	<b>(542,9)</b>	<b>(562,5)</b>

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Pertes fiscales reportables reconnues	8,7	29,0	21,5
Actifs d'impôts différés reconnus	2,3	7,7	5,3
Pertes fiscales reportables non reconnues	77,2	85,0	95,1
Actifs d'impôts différés non reconnus	22,8	24,0	27,7
Pertes fiscales reportables totales	85,9	114,0	116,6

Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

## 21) Engagements

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

### *Contrats de location simple*

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements sont payables comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	34,5	32,8	18,5
Un à deux ans	28,6	27,7	13,9
Deux à trois ans	19,8	18,8	10,6
Trois à quatre ans	12,3	11,7	7,8
Quatre à cinq ans	8,9	7,7	5,1
Au-delà de cinq ans	11,5	7,0	3,5
	<b>115,6</b>	<b>105,7</b>	<b>59,4</b>

Jusqu'au 31 décembre 2008, la notion d'engagements de contrats de location simple recouvrait uniquement les locations immobilières. Au 31 décembre 2009, cette notion a été étendue à toutes les locations simples.

### *Engagements d'achat d'immobilisations*

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 7,0 millions d'euros au 30 juin 2010.

## 22) Instruments financiers et gestion des risques financiers

### a) Instruments financiers

#### (a) Instruments financiers dérivés

<b>30 juin 2010</b>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
	<b>Résultat financier</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>Valeur d'inventaire</b>	<b>Qualification IFRS</b>
<b>Change</b>				
Contrats à terme et options en couverture d'éléments bilantiels	(7,0)		(0,9)	Négociation*
Contrats à terme en couverture d'investissements nets	(3,5)	0,5	0,5	NIH**
<b>Matières premières</b>				
Couvertures fermes et optionnelles	-		0,4	Négociation*
<b>Taux</b>				
Contrats de couverture de taux (CAP)	(1,0)		0,5	Négociation*
	<b>(11,5)</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	

\* Trading

\*\* Couverture d'investissement net (Net Investment Hedge)

L'intégralité des instruments financiers sont classés selon une technique de valorisation hiérarchisée de niveau 2 (note 1 (I (a))).

#### (b) Impact des instruments financiers

<b>30 juin 2010</b>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
	<b>Effets sur le résultat financier</b>	<b>Effets sur les capitaux propres Juste</b>		
		<b>Valeur</b>	<b>Conversion</b>	<b>Autres</b>
Créances clients et comptes rattachés	-			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-			
Emprunts	(29,6)		(48,0)	
Instruments dérivés	(11,5)		0,5	
	<b>(41,1)</b>		<b>(47,5)</b>	

Les obligations Yankee libellées en dollars sont qualifiées de couverture contre le risque de change dans le cadre de l'investissement net aux Etats-Unis (couverture NIH tel que précisé en note 1 (I)).

(c) Bilan par catégorie des instruments financiers

<b>30 juin 2010</b>					
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Ventilation par catégorie d'instruments</b>					
	<b>Valeur au</b>	<b>Juste</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Créances,</b>	
	<b>bilan</b>	<b>valeur</b>	<b>par résultat</b>	<b>dettes et</b>	<b>Instruments</b>
				<b>emprunts</b>	<b>dérivés</b>
				<b>au coût</b>	
				<b>amorti</b>	
<b>ACTIF</b>					
<b>Actifs courants</b>					
Créances clients et comptes rattachés	581,7	581,7		581,7	
Autres actifs financiers courants	1,4	1,4			1,4
<b>Total Actifs courants</b>	<b>583,1</b>	<b>583,1</b>		<b>581,7</b>	<b>1,4</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>Passifs courants</b>					
Emprunts courants	233,6	233,6		233,6	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	456,3	456,3		456,3	
Autres passifs financiers courants	0,9	0,9			0,9
<b>Total Passifs courants</b>	<b>690,8</b>	<b>690,8</b>		<b>689,9</b>	<b>0,9</b>
<b>Passifs non courants</b>					
Emprunts non courants	1.270,7	1.275,7		1.270,7	
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>1.270,7</b>	<b>1.275,7</b>		<b>1.270,7</b>	

**b) Gestion des risques financiers**

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financement et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.



Les actifs et passifs financiers courants sont valorisés sur la base de données de marché observables et s'analysent comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>	<b>31 décembre 2008</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Autres actifs financiers courants :</b>	<b>1,4</b>	<b>0,6</b>	<b>5,0</b>
Contrats de swaps	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés actifs	1,4	0,6	5,0
<b>Autres passifs financiers courants :</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>
Contrats de swaps	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés passifs	0,9	0,3	0,0

(a) Risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Au 30 juin 2010, la dette financière brute (hors coûts d'émission de la dette) se répartit comme suit :

	<b>30 juin 2010</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>
Taux fixes	664,6
Taux variables	843,5

Pour la partie à taux variables, le tableau ci-dessous présente la fréquence de révision des taux applicables aux actifs et passifs financiers du Groupe.

	<b>Jour le jour à 1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Au delà</b>
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Endettement brut (hors coûts d'émission de la dette)	843,5	-	-
Trésorerie et valeurs mobilières de placement	(205,8)	-	-
<b>Endettement net</b>	<b>637,7</b>	-	-
Instruments de couverture	700,0	-	-
<b>Position après instruments de couverture</b>	<b>(62,3)</b>	-	-

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La gestion de ce risque consiste essentiellement en un recours à des instruments de couverture.

Ainsi, sur la base de l'encours moyen de la dette en 2010 et des instruments de couverture détaillés ci-dessous, le Groupe estime qu'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts (en ce qui concerne son endettement à taux variable) ne devrait pas aboutir à une diminution du résultat avant impôts annuel supérieure à 7,2 millions d'euros (4,9 millions d'euros en 2009 et 11,0 millions d'euros en 2008).

## Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de caps, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

<b>30 juin 2010</b>			
<i>(en millions d'euros)</i>			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Juin 2010 – Mars 2011	700,0	Euribor 3 mois	3,27%
Avril 2011 – Mars 2012	550,0	Euribor 3 mois	3,88%
Avril 2012 – Mars 2013	350,0	Euribor 3 mois	3,72%

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan pour un montant de 0,5 million d'euros (0,6 million d'euros au 31 décembre 2009 et 1,0 million d'euros au 31 décembre 2008) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. L'impact des variations de la juste valeur est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Charges financières nettes' (Note 19 (b)), soit une perte de 1,0 million d'euros (perte de 1,2 million d'euros pour le premier semestre 2009 et un gain de 0,8 million d'euros pour le premier semestre 2008).

## Swaps de taux d'intérêt adossé aux obligations Yankee à 8,5% (Note 13)

Le Groupe avait conclu, avec des contreparties de premier plan, un swap de taux d'intérêt lui permettant de se prémunir contre les risques de taux pour les obligations Yankee. La valeur de marché de ce swap était déterminée sur la base des courbes de taux à la clôture de chaque exercice, taux susceptibles de variations pouvant avoir un effet sur les flux de trésorerie.

Ce contrat de swap a pris fin en février 2008, conformément au contrat de novation conclu en avril 2003 et en vertu duquel le Groupe avait vendu la tranche relative aux échéances 2008-2025 du contrat. A son échéance, il a donné lieu à un refinancement de 86,0 millions d'euros correspondant à la position passive de sa composante taux devises.

Depuis février 2008, avec la fin du contrat de swap, les obligations Yankee sont de nouveau assorties d'un coupon fixe à 8,5 %.

Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

(b) Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (emprunts courants et non courants) par devises au 30 juin 2010 :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Actif financier Trésorerie et Valeurs mobilières de placement</b>	<b>Passif financier (hors coûts d'émission de la dette)</b>
Euro	67,8	957,8
Dollar américain	44,2	361,3
Autres devises	93,8	189,0
	<b>205,8</b>	<b>1.508,1</b>

Des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre la répartition de la dette nette par devise avec celle du résultat opérationnel par devise.

Si nécessaire, lorsque l'achat d'un actif est financé dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change. Au 30 juin 2010, les couvertures à terme mises en place concernent le réal brésilien, le dollar australien et la livre sterling, elles sont comptabilisées à leur juste valeur au bilan pour un montant net de 0,4 million d'euros.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 30 juin 2010:

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>Coûts opérationnels hors amortissements liés à l'acquisition et dépréciation du goodwill</b>	
Euro	1.055,1	55%	799,7	53%
Dollar américain	281,9	15%	238,0	16%
Autres devises	573,1	30%	472,4	31%
	<b>1.910,1</b>	<b>100%</b>	<b>1.510,1</b>	<b>100%</b>

De la même manière, des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre les coûts et les produits opérationnels dans chacune des devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe a mis en place des couvertures optionnelles pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées comme la livre sterling. Ces couvertures ont une échéance inférieure à 18 mois. Ces contrats ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan, soit une valeur nulle au 30 juin 2010 (valeur nulle au 31 décembre 2009, 4,0 millions d'euros au 31 décembre 2008) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. Le résultat de change relatif à ces instruments est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Gains (pertes) de change' (Note 19 (a)), soit un impact neutre au 30 juin 2010 (impact neutre pour le premier semestre 2009, perte de 1,3 million d'euros pour le premier semestre 2008).

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une augmentation de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres du premier semestre 2010, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 77,7 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 12,8 millions d'euros

De façon équivalente, une telle augmentation appliquée aux chiffres 2009 et 2008, aurait entraîné une diminution d'environ 69,0 millions d'euros du chiffre d'affaires au premier semestre 2009 et 78,0 millions d'euros au premier semestre 2008 ainsi qu'une diminution du résultat opérationnel d'environ 8,0 millions d'euros au premier semestre 2009 et 10,0 millions d'euros au premier semestre 2008.

#### (c) Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Pour l'exercice 2009, les achats de matières premières représentaient environ 351,0 millions d'euros (483,0 millions d'euros en 2008 et 477,0 millions d'euros en 2007).

Une augmentation de 10% du prix de l'ensemble des matières premières que le Groupe utilise aurait entraîné une augmentation théorique de ces frais d'environ 35,0 millions d'euros sur une base annuelle. Le Groupe estime que, si les circonstances le permettent, il pourrait augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser globalement l'effet de telles augmentations.

En complément, le Groupe peut recourir à des couvertures optionnelles spécifiques de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours de certaines matières premières, notamment le cuivre.

Le Groupe a conclu de tels contrats de couverture au cours du premier semestre 2010 venant à échéance au cours du deuxième semestre 2010 et comptabilisés à leur juste valeur au bilan pour un montant de 0,4 million d'euros.

#### (d) Risque de crédit

Pour le Groupe, le risque de crédit recouvre :

- le risque lié aux encours de créances avec ses clients,
- le risque de contrepartie avec les établissements financiers.

Comme indiqué à la Note 7, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe effectue un suivi très actif de ses créances clients : des plafonds de crédit revus régulièrement sont fixés pour tous les clients, le recouvrement des créances fait l'objet d'un suivi rigoureux avec des relances systématiques en cas de dépassement d'échéances et avec une revue régulière de la situation avec la Direction Financière du Groupe.

Les instruments financiers susceptibles de se traduire par un risque de contrepartie sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires, les placements à court terme ainsi que les instruments de couverture mis en place par le Groupe. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan recommandés par le Groupe. Celui-ci suit en permanence le niveau de son exposition auprès de chaque établissement concerné.

#### (e) Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées en origine et en maturité. Cet élément constitue la base de la politique de financement mise en œuvre par le Groupe.

Ainsi, la dette financière nette qui s'élève à 1.298,5 millions d'euros au 30 juin 2010, est totalement financée par des lignes de financement arrivant à échéance au plus tôt en 2013 et au plus tard en 2025. De même, au 30 juin 2010, le Groupe dispose de lignes de crédit non utilisées (Note 13 (e)).

Par ailleurs, au titre du contrat de Crédit 2006 défini à la Note 13 (a) et de l'emprunt bancaire défini à la Note 13 (c), le Groupe doit tester semestriellement le ratio suivant calculé sur une base consolidée: ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent inférieur ou égal à 3,50 (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Ce ratio est néanmoins suivi mensuellement et s'établit à 1,43 au 30 juin 2010.

Enfin, la notation sollicitée par Legrand de la dette du Groupe est la suivante au 30 juin 2010 :

<b>Agence de notation</b>	<b>Dette à long terme</b>	<b>Perspective</b>
S&P	BBB	Stable

23) Informations relatives aux parties liées

a) Avantages court terme

	30 juin 2010	30 juin 2009	30 juin 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées *	1,5	1,3	1,7

\* Rémunérations versées au cours de l'année de référence aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

La rémunération versée comprend l'ensemble de la rémunération variable au titre des réalisations de l'exercice précédent et versée en début d'année.

b) Rémunération et avantages dus à raison de la cessation des fonctions de mandataire social du Groupe

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire <sup>(1)</sup>		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions <sup>(3)</sup>		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence <sup>(2)</sup>	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	<b>Dirigeants mandataires sociaux</b>							
<b>Gilles Schnepf</b>								
Président Directeur général								
Début de mandat : 22/05/2008								
Fin de mandat : 31/12/2013		x	x			x	x	
<b>Olivier Bazil</b>								
Vice-Président Directeur général délégué								
Début de mandat : 22/05/2008								
Fin de mandat : 31/12/2013	x		x			x	x	

<sup>(1)</sup> En 2001, le Groupe Legrand a conclu avec une société d'assurance un accord en vue de la fourniture de prestations de pension, retraite ou autres prestations similaires aux membres du Comité de Direction du Groupe bénéficiant du régime de retraite des salariés français. Au 30 juin 2010, les obligations du Groupe au titre de cet accord s'élevaient à environ 16,3 millions d'euros, dont environ 11,4 millions d'euros étaient financés, le solde de 4,9 millions d'euros faisant l'objet d'une provision dans les comptes. Le Comité de Direction se compose de neuf personnes, dont deux mandataires sociaux.

Cette retraite complémentaire est calculée de manière à permettre aux bénéficiaires de recevoir une pension de retraite, entendue comme la somme de cette retraite complémentaire et de toutes autres sommes perçues au titre de la retraite, d'un montant égal à 50% de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein du Groupe. Afin de bénéficier de cette retraite complémentaire, l'intéressé doit être âgé d'au moins 60 ans et avoir été employé par le Groupe pendant au moins dix ans. En cas de décès du bénéficiaire, le Groupe paiera au conjoint survivant 60% de cette retraite complémentaire.

Les droits potentiels des dirigeants mandataires sociaux au moment de leur départ représenteraient, dans le cas spécifique de Messieurs Gilles Schnepf et Olivier Bazil, 1% de la rémunération (fixe et variable) par année de présence au sein du Groupe.

<sup>(2)</sup> Monsieur Gilles Schnepf, au titre de son mandat social, est soumis à une obligation de non-concurrence d'une durée de deux ans à la seule initiative du Groupe. En contrepartie de cette obligation, si le Groupe décidait de la mettre en œuvre, Monsieur Gilles Schnepf percevrait une indemnité mensuelle égale à 50% de la moyenne mensuelle de sa rémunération fixe et variable perçue au cours des douze derniers mois de présence dans le Groupe. En ce qui concerne Monsieur Olivier Bazil, il est soumis aux restrictions de la clause standard de non-concurrence correspondant aux termes définis dans la Convention Collective de la Métallurgie. Il est rappelé que l'exercice de cette clause est à la seule initiative du Groupe. Si ce dernier décidait de la mettre en œuvre, cela entraînerait le versement au bénéfice de Monsieur Olivier Bazil d'une indemnité rémunérée à hauteur de 50% de sa rémunération de référence (fixe et variable) pendant une période maximum de deux ans.

<sup>(3)</sup> La Convention Collective de la Métallurgie et les accords d'entreprise en vigueur dans le Groupe prévoient le versement au bénéfice de tout salarié du Groupe partant à la retraite d'une indemnité de départ proportionnelle au temps de présence de ce salarié dans le Groupe. Ces dispositions légales s'appliqueraient à Monsieur Olivier Bazil si les conditions étaient remplies à la date de son départ à la retraite. A titre d'exemple, l'indemnité versée à un cadre ayant entre 30 et 39 ans d'ancienneté au jour de son départ en retraite serait de 4 mois de salaire en cas de départ.

**c) Indemnités de fin de contrat de travail**

A l'exception des éléments dus lors du départ en retraite et de l'engagement de non-concurrence mentionnés ci-dessus, les mandataires ne bénéficient d'aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

**d) Paiements en actions**

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2010, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 62.163 actions gratuites et de 217.646 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2009, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 23.491 actions gratuites et de 93.964 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2008, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 47.077 actions gratuites et de 141.231 options.



## 24) Informations par segments géographiques (Note 1 (r))

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Les chiffres suivants correspondent au système de reporting consolidé du Groupe :

Période close le 30 juin 2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
Chiffre d'affaires total	1.169,5	434,3	461,9	311,0	511,4		2.888,1
Dont intra-groupe	(633,1)	(102,2)	(121,8)	(29,1)	(91,8)		(978,0)
<b>Chiffre d'affaires à tiers</b>	<b>536,4</b>	<b>332,1</b>	<b>340,1</b>	<b>281,9</b>	<b>419,6</b>		<b>1.910,1</b>
Coût des ventes	(169,2)	(128,0)	(200,4)	(138,9)	(220,8)		(857,3)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(209,0)	(91,9)	(90,4)	(103,2)	(110,6)		(605,1)
Autres produits (charges) opérationnels	(31,3)	(3,0)	(6,4)	(4,6)	(15,6)		(60,9)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>126,9</b>	<b>109,2</b>	<b>42,9</b>	<b>35,2</b>	<b>72,6</b>		<b>386,8</b>
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(5,8)	(2,4)	(0,8)	(3,8)	(0,4)		(13,2)
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>132,7</b>	<b>111,6</b>	<b>43,7</b>	<b>39,0</b>	<b>73,0</b>		<b>400,0</b>
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(19,3)	(12,4)	(7,3)	(5,8)	(10,0)		(54,8)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(1,2)	(2,7)	(1,1)	(1,8)	(3,8)		(10,6)
- dont amortissement des frais de développement	(8,8)	(2,2)	0,0	(0,6)	(0,1)		(11,7)
- dont charges liées aux restructurations	(5,3)	(1,2)	(13,1)	(0,3)	(1,3)		(21,2)
Gains (pertes) de change						(52,5)	(52,5)
Produits (charges) financiers						(32,9)	(32,9)
Impôt sur les bénéfices						(108,4)	(108,4)
Minoritaires et équivalences						0,4	0,4
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						323,0	323,0
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						4,0	4,0
Investissements	(8,4)	(7,9)	(3,0)	(2,3)	(7,2)		(28,8)
Frais de développement capitalisés	(9,6)	(3,5)	0,0	(1,2)	(0,2)		(14,5)
<b>Cash flow libre*</b>						<b>283,7</b>	<b>283,7</b>
Actif total							5.936,1
Passif sectoriel	372,8	210,1	106,0	109,8	197,0		995,7

\* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 30 juin 2009	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	1.119,7	413,0	427,8	289,6	409,0		2.659,1
Dont intra-groupe	(594,6)	(80,5)	(95,4)	(27,5)	(49,0)		(847,0)
<b>Chiffre d'affaires à tiers</b>	<b>525,1</b>	<b>332,5</b>	<b>332,4</b>	<b>262,1</b>	<b>360,0</b>		<b>1.812,1</b>
Coût des ventes	(192,4)	(147,6)	(202,4)	(130,9)	(199,2)		(872,5)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(212,3)	(93,9)	(96,5)	(97,0)	(98,2)		(597,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(27,9)	(6,9)	(27,9)	(5,0)	(32,0)		(99,7)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>92,5</b>	<b>84,1</b>	<b>5,6</b>	<b>29,2</b>	<b>30,6</b>		<b>242,0</b>
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(8,9)	(4,0)	(1,3)	(4,4)	(0,7)		(19,3)
- dont dépréciation du goodwill					(15,9)		(15,9)
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>101,4</b>	<b>88,1</b>	<b>6,9</b>	<b>33,6</b>	<b>47,2</b>		<b>277,2</b>
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(24,6)	(14,1)	(8,8)	(6,8)	(9,2)		(63,5)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(1,4)	(3,2)	(1,3)	(1,9)	(2,5)		(10,3)
- dont amortissement des frais de développement	(3,7)	(1,7)	0,0	(0,4)	0,0		(5,8)
- dont charges liées aux restructurations	(4,9)	(0,8)	(19,2)	3,2	(7,7)		(29,4)
Gains (pertes) de change						(12,9)	(12,9)
Produits (charges) financiers						(52,2)	(52,2)
Impôt sur les bénéfices						(68,4)	(68,4)
Minoritaires et équivalences						0,6	0,6
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						247,9	247,9
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						17,1	17,1
Investissements	(13,4)	(11,4)	(6,9)	(2,3)	(7,1)		(41,1)
Frais de développement capitalisés	(11,8)	(2,8)	(0,1)	(1,2)	(0,2)		(16,1)
<b>Cash flow libre*</b>						<b>207,8</b>	<b>207,8</b>
Actif total						5.827,5	5.827,5
Passif sectoriel	304,0	152,1	111,0	82,7	137,1		786,9

\* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 30 juin 2008	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	1.386,9	561,9	580,2	308,4	450,1		3.287,5
Dont intra-groupe	(779,7)	(122,8)	(129,1)	(29,9)	(60,0)		(1.121,5)
<b>Chiffre d'affaires à tiers</b>	<b>607,2</b>	<b>439,1</b>	<b>451,1</b>	<b>278,5</b>	<b>390,1</b>		<b>2.166,0</b>
Coût des ventes	(210,3)	(183,9)	(282,8)	(141,6)	(229,6)		(1.048,2)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(251,1)	(116,6)	(121,5)	(101,6)	(104,9)		(695,7)
Autres produits (charges) opérationnels	(34,2)	(3,9)	(8,1)	(6,1)	(6,2)		(58,5)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>111,6</b>	<b>134,7</b>	<b>38,7</b>	<b>29,2</b>	<b>49,4</b>		<b>363,6</b>
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(13,4)	(6,3)	(2,0)	(2,4)	(1,0)		(25,1)
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>125,0</b>	<b>141,0</b>	<b>40,7</b>	<b>31,6</b>	<b>50,4</b>		<b>388,7</b>
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(28,6)	(14,9)	(8,1)	(6,5)	(8,6)		(66,7)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(1,3)	(2,9)	(0,5)	(1,2)	(1,5)		(7,4)
- dont amortissement des frais de développement	(3,0)	(1,5)	0,0	(0,2)	0,0		(4,7)
- dont charges liées aux restructurations	(2,5)	(0,6)	(5,8)	(2,1)	(4,4)		(15,4)
Gains (pertes) de change						32,5	32,5
Produits (charges) financiers						(57,1)	(57,1)
Impôt sur les bénéfices						(105,0)	(105,0)
Minoritaires et équivalences						0,9	0,9
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						145,4	145,4
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						6,1	6,1
Investissements	(17,0)	(19,0)	(7,3)	(5,2)	(10,0)		(58,5)
Frais de développement capitalisés	(7,8)	(3,2)	(0,0)	(1,6)	(0,0)		(12,6)
<b>Cash flow libre*</b>						<b>80,4</b>	<b>80,4</b>
Actif total						6.405,1	6.405,1
Passif sectoriel	391,3	254,1	138,1	91,3	150,3		1.025,1

\* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

25) Informations trimestrielles – non auditées

a) Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation) – non audité

	<b>1er trimestre 2010</b>	<b>1er trimestre 2009</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>1er trimestre 2008</b>
France	253,7	260,0	293,3
Italie	168,7	173,4	226,5
Reste de l'Europe	166,1	170,4	218,3
USA / Canada	128,4	132,5	136,0
Reste du monde	194,8	165,1	174,9
<b>Total</b>	<b>911,7</b>	<b>901,4</b>	<b>1.049,0</b>

	<b>2ème trimestre 2010</b>	<b>2ème trimestre 2009</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>2ème trimestre 2008</b>
France	282,7	265,1	313,9
Italie	163,4	159,1	212,6
Reste de l'Europe	174,0	162,0	232,8
USA / Canada	153,5	129,6	142,5
Reste du monde	224,8	194,9	215,2
<b>Total</b>	<b>998,4</b>	<b>910,7</b>	<b>1.117,0</b>

b) Comptes de résultat trimestriels – non audités

	1er trimestre 2010	1er trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	1er trimestre 2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>911,7</b>	<b>901,4</b>	<b>1.049,0</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Coût des ventes	(411,0)	(433,9)	(507,6)
Frais administratifs et commerciaux	(248,2)	(262,0)	(288,0)
Frais de recherche et développement	(46,3)	(48,2)	(54,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(25,7)	(31,8)	(23,6)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>180,5</b>	<b>125,5</b>	<b>175,0</b>
Charges financières	(18,0)	(34,3)	(37,5)
Produits financiers	2,5	4,1	8,3
Gains (pertes) de change	(25,4)	(11,4)	25,5
Charges financières nettes	(40,9)	(41,6)	(3,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	0,6
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>139,6</b>	<b>83,9</b>	<b>171,9</b>
Impôts sur les résultats	(48,7)	(27,2)	(57,8)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>90,9</b>	<b>56,7</b>	<b>114,1</b>
<b>Résultat net revenant à :</b>			
-Legrand	90,3	56,5	113,8
-Intérêts minoritaires	0,6	0,2	0,3

	2ème trimestre 2010	2ème trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	2ème trimestre 2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>998,4</b>	<b>910,7</b>	<b>1.117,0</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Coût des ventes	(446,3)	(438,6)	(540,6)
Frais administratifs et commerciaux	(263,0)	(243,0)	(298,5)
Frais de recherche et développement	(47,6)	(44,7)	(54,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(35,2)	(67,9)	(34,9)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>206,3</b>	<b>116,5</b>	<b>188,6</b>
Charges financières	(20,9)	(24,9)	(31,2)
Produits financiers	3,5	2,9	3,3
Gains (pertes) de change	(27,1)	(1,5)	7,0
Charges financières nettes	(44,5)	(23,5)	(20,9)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	(0,6)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>161,8</b>	<b>93,0</b>	<b>167,1</b>
Impôts sur les résultats	(59,7)	(41,2)	(47,2)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>102,1</b>	<b>51,8</b>	<b>119,9</b>
<b>Résultat net revenant à :</b>			
-Legrand	102,3	51,4	119,3
-Intérêts minoritaires	(0,2)	0,4	0,6

## **26) Evénements postérieurs à la clôture**

En juillet 2010, le Groupe a annoncé l'acquisition d'Inform, N°1 des UPS (Uninterruptible Power Supply : Alimentation statique sans interruption (onduleur)) et des équipements électriques sécurisés en Turquie. Basé à Istanbul, Inform, a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de près de 70 millions de dollars et emploie 360 personnes.

En juillet 2010, le Groupe a annoncé avoir déposé une offre, soumise aux autorisations sociales, auprès d'Indo Asian Fusegear Limited pour le rachat de sa division Indo Asian Switchgear, acteur majeur du marché indien de la protection. Basé à proximité de New Delhi et employant environ 2000 personnes sur trois sites, Indo Asian Switchgear devrait réaliser un chiffre d'affaires de plus de 35 millions d'euros en 2010.

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010**

### **Aux actionnaires**

#### **LEGRAND**

Société anonyme

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

87000 Limoges

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Legrand, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre, ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

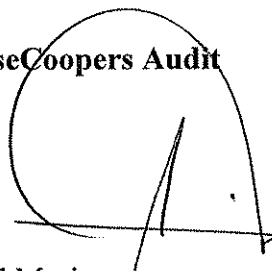
## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2010

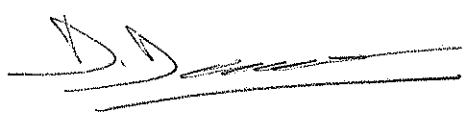
Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**



Gérard Morin

**Deloitte & Associés**



Dominique Descours